

SURIMPRESSION DE L'ARCHITECTURE À UN PAYSAGE REMODELÉ :

LA CARRIÈRE DU MONT SAINT-HILAIRE Création d'un centre récréoculturel

ESSAI [PROJET] soumis en vue de l'obtention du grade de M. Arch.



Élise D'Aragon | École d'ARCHITECTURE Université Laval | Hiver 2010

L'essai[p] propose une réflexion sur les cicatrices anthropiques et indélébiles inscrites dans nos paysages contemporains suite à l'exploitation de ressources minérales. La thèse explore la manière d'aborder ces milieux, plus particulièrement cet élément unique que constitue la carrière du Mont-Saint-Hilaire qui se présente comme un « livre ouvert » et qui marque le paysage, et sur la façon dont celle-ci peut bénéficier d'un second souffle. La démarche considère certaines composantes générant le caractère identitaire du paysage de la carrière, ici associées à la notion de contraste, de champ de vision et de stratification et ainsi s'en servir comme ligne directrice pour l'élaboration du projet. Le projet comporte un pavillon récréoculturel alliant un centre d'interprétation, un centre d'escalade ainsi qu'une promenade verticale et cherche à s'inscrire dans l'expérience du lieu et à tirer partie du caractère de la carrière et de son contexte.

L'approche utilisée met l'accent sur diverses formes de relations que l'homme entretient avec son milieu : elle soulève des réflexions sur la notion de paysage remodelé, sur la manière de percevoir et d'interroger ces lieux modifiés par l'appropriation et l'exploitation humaine et sur la façon dont la « création d'un nouveau paysage » peut perpétuer la mémoire, l'esprit et les particularités du site.

« On ne trouve jamais l'objet architectural d'un côté, le paysage de l'autre, mais toujours des alliances et des compositions entre des règnes, des matières, des fragments de nature très différente. Jamais un objet qu'il faut intégrer au paysage (...) mais une pente commune où l'objet devient paysage en même temps que le paysage devient architecture (...).

[Béguin cité par Dagonet, 1995 :92]

ÉQUIPE D'ENCADREMENT |

| SUPERVISEUR - essai

Mme Denise Piché

Professeure à l'École d'architecture de l'Université Laval.

| SUPERVISEUR - projet

M. Jan B. Zwieski

Architecte et Professeur à l'école d'architecture de l'Université Laval.

| MEMBRES DU JURY

M. Philippe Lupien

B.Arch., Architecte paysagiste, Designer urbain et Professeur en design de l'environnement à l'UQAM.

M. Érick Rivard

M.Sc.Arch. et Designer urbain.

M. Georges Teyssot

Professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval.

M. Jan Bartłomiej Zwieski

Architecte et Professeur à l'école d'architecture de l'Université Laval.

REMERCIEMENTS |

Cet essai [projet] fut certainement l'occasion de mettre à l'épreuve mes propres capacités d'analyse, de synthèse et de conception acquises au fil des cinq dernières années d'étude au baccalauréat et à la maîtrise en architecture.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui m'ont soutenu durant toutes ces années. Un merci particulier à ma famille; parents et frères pour leurs encouragements continuels et leur présence tout au long de cette aventure. Merci également à mes amis pour leur précieux soutien. C'est en grande partie grâce à vous tous que j'ai pu mener ce projet jusqu'au bout.

Un merci spécifique aussi à M. Jan B. Zwiejski qui a su être à l'écoute et me guider tout au long de l'essai [projet].

TABLE DES MATIÈRES |

Résumé	ii
Équipe d'encadrement	iii
Remerciements	iv
Table des matières	1
Liste des figures	3
1 FONDEMENT DE L'ESSAI	4
1.1 Cicatrices anthropiques dans le paysage : nature du problème	4
1.2 Le Mont Saint-Hilaire et sa carrière : description du milieu	5
1.3 Intentions	8
2 L'ENTITÉ DU PAYSAGE	9
2.1 Le paysage dans sa globalité	9
2.2 L'empreinte de l'homme dans le paysage	10
2.3 Le paysage et l'entropie	11
3 INTERROGER LE PAYSAGE	13
3.1 L'esprit du lieu : entre matériel et immatériel	13
3.2 Le passé tangible : source de mémoire	14
3.3 L'approche palimpseste : l'histoire du paysage dévoilée	17
4 MISE EN SCÈNE DU PAYSAGE	18
4.1 L'expression créatrice dans le paysage	18
4.2 Le <i>Land Art</i>	19
4.3 Le paysage et l'architecture en symbiose	21

5 	LIRE LES FORCES DU PAYSAGE DU MT-ST-HILAIRE ET DE SA CARRIÈRE	24
5.1	La démarche méthodologique	24
5.2	Les contrastes	27
5.3	La stratification	30
5.4	Le champ de vision	31
5.5	Les limites de l'analyse	33
6 	LE PROJET	34
6.1	Mission Enjeux Objectifs de design	34
6.2	Une Implantation qui pousse à l'Exploration	35
6.3	Le Fonctionnement général du projet	36
6.4	La Matérialisation	38
6.5	Un Retour sur la Critique	39
	Conclusion	40
	Bibliographie	41
	Annexes	44
	Annexe 1	Projet tel que présenté lors de la critique finale
	Annexe 2	Schéma de Concepts
	Annexe 3	Grilles d'analyse et de lecture du paysage Par Avocat [1983] et Beringuier [1991]
	Annexe 4	Description du programme [Pavillon]
	Annexe 5	Photos de maquettes

LISTE DES FIGURES |

Figure 1	Carte localisant le Mont Saint-Hilaire 5	5
Figure 2	Diverses composantes du paysage du Mont Saint-Hilaire	6
Figure 3	Évolution de la carrière depuis le début de son exploitation	7
Figure 4	Esquisse évoquant la complexité des paysages	9
Figure 5	Schéma illustrant le concept de l'esprit du lieu	14
Figure 6	Schéma illustrant le concept de la mémoire et de l'imaginaire	15
Figure 7	<i>Complex City</i> par Micheal Heizer	20
Figure 8	<i>Complex City</i> par Micheal Heizer	20
Figure 9	<i>Broken Circle</i> par Robert Smithson	21
Figure 10	<i>Cimetière D'Igualada</i> par Miralles et Pinos	22
Figure 11	<i>Krater House</i> par Deca Architecture	22
Figure 12	<i>Liaunig Museum</i> par Querkraft Architecture	23
Figure 13	<i>Bellinzona CastleGrande</i> par Aurelio Galfetti	23
Figure 14	<i>Granja Escalator</i> par Lapena & Torres	23
Figure 15	Grille d'analyse révélant le caractère de la carrière du Mont Saint-Hilaire	25
Figure 16	Photo : caractère minéral caractère végétal du site	26
Figure 17	Photo : composantes particulières du site	26
Figure 18	Plan d'analyse de la carrière du Mont-Saint-Hilaire	27
Figures 19-30	Photos du site appuyant l'analyse	28-32
Figure 31	Implantation du projet	35
Figure 32	Implantation et composantes du projet	35
Figure 33	Perspective du pavillon et de la promenade verticale	36
Figure 34	Perspective d'ensemble de la promenade verticale	37
Figure 35	Perspective du parcours, escalier d'acier corten	38
Figure 36	Perspective du parcours, corniche de béton	38
Figure 37	Perspective du parcours, vue sur la carrière et sur la plaine	38

1.1 CICATRICES ANTHROPIQUES DANS LE PAYSAGE : NATURE DU PROBLÈME |

L'homme s'approprie les lieux offerts par la nature et laisse son empreinte dans le paysage. L'intérêt et la préoccupation pour l'environnement sont si actuels qu'ils nous portent à croire que cette situation est spécifique à notre époque. Toutefois, l'homme a toujours modifié les paysages mais ces actions avaient autrefois des impacts moins perceptibles, moins drastiques. C'est donc l'accélération des transformations que subit l'environnement qui nous fait prendre conscience de leurs conséquences.

L'extraction de ressources minérales à la surface du sol constitue un exemple à la fois ancestral et contemporain d'appropriation humaine marquant et défigurant l'environnement, générant ainsi des cicatrices perpétuelles dans nos paysages et une perception transformée de ceux-ci. À la fin des activités d'exploitation, plusieurs de ces sites considérés comme patrimoine industriel laissent de nombreux et vastes espaces abandonnés. Comment l'esprit propre au lieu, ce qu'il remémore et ses spécificités peuvent-ils orienter sa « réanimation » ?

« Le paysage est inépuisable en ce sens qu'il offre une multitude d'indices qui nous indique ce qu'il est, ce qu'il était et ce qu'il peut devenir. En effet, dans la chair même du paysage s'imprime et perdure tous les stigmates du passé. Le paysage est une mémoire et je peux l'interroger. » [Corajoud (dans) Dagonet, 1982 :40]

L'essai[p] aborde d'abord le sujet sous différents volets de manière plus théorique en s'appuyant sur divers auteurs. Cette démarche permet de saisir l'entité d'un paysage remodelé, d'arriver à l'interroger et à comprendre comment celui-ci peut constituer un lieu privilégié d'intervention, de création et de mise en scène. Ce cheminement théorique mène ensuite :

- au développement d'une approche perceptuelle et spécifique au site à l'étude ; la carrière du Mont-Saint-Hilaire;
- à la lecture de ce paysage métamorphosé et à l'identification de thèmes lui conférant son identité et son caractère unique, tels le contraste, la stratification et le champ visuel.

1.2 LE MONT SAINT-HILAIRE ET SA CARRIÈRE : DESCRIPTION DU MILIEU |

| LOCALISATION

Le Mont Saint-Hilaire, localisé dans la municipalité issue du même nom, se trouve non loin de la métropole à environ 40km au Sud du Saint-Laurent. Vue sa prestance, ce mont constitue un repère visuel dans le paysage : il s'élève au dessus de la plaine à 415 mètres d'altitude, en marge de la rivière Richelieu.



FIGURE 1 : Carte localisant le Mont-Saint-Hilaire, le site d'intervention et quatre autres collines Montérégiennes.

| HISTOIRE NATURELLE

Le Mont Saint-Hilaire est compris parmi l'une des dix collines Montérégiennes formées il y a 130 millions d'années par une masse de roches intrusives plutôt rares qui se sont créées dans les profondeurs de la terre. Cette masse était ensevelie sous une couche de roches sédimentaires plus anciennes d'une épaisseur de 3 kilomètres. Cette couverture fut ensuite érodée et le sommet de la masse intrusive fut dégagé. Le couvert végétal forestier s'est par la suite développé et a rapidement envahi la surface de la montagne. Aujourd'hui encore, sa forêt reste intacte. « Il est peu d'endroits dans notre province aussi favorisés sous le rapport des richesses végétales que cette reine des collines montérégiennes » [Marie-Victorin (dans) Lambert, 2007 :19]. Puisqu'il s'agit d'un endroit isolé, la vie animale est abondante et diversifiée. Cet écosystème diversifié a mené l'UNESCO à désigner ce mont réserve de la Biosphère, en 1978, permettant ainsi d'assurer l'intégrité naturelle de la montagne, sa pérennité et donc sa conservation.

FIGURE 2 : Diverses composantes du paysage du Mont-Saint-Hilaire

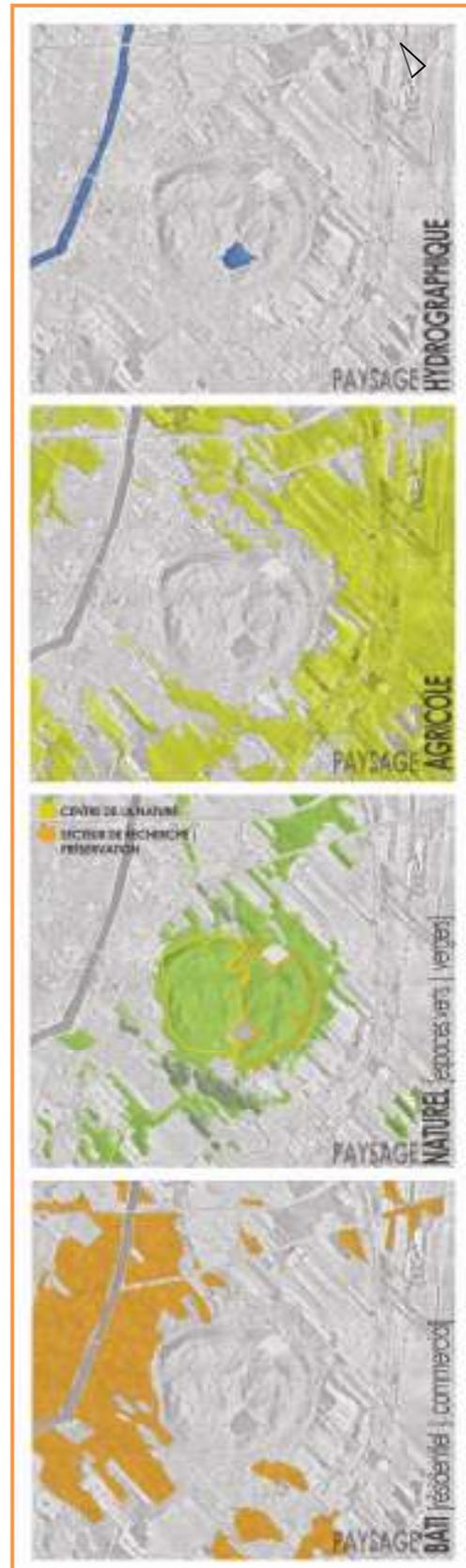
Ce mont se présente sous une forme de dôme quasi-circulaire d'un diamètre d'environ 4 km et d'une superficie de 10km carré. Un lac, au cœur de la montagne, est ceinturé d'une dizaine de sommets qui permettent d'avoir une vision lointaine sur la plaine agricole du Saint-Laurent.

| VOCATION

En 1958, l'Université McGill s'est vue offrir par legs le Mont-Saint-Hilaire et en est aujourd'hui toujours propriétaire. L'Université McGill a d'ailleurs créé, en 1972, le Centre de Conservation de la Nature du Mont-Saint-Hilaire afin de le protéger tout en permettant l'accès au public. Le mandat du Centre porte d'une part sur l'enseignement et la recherche et d'autre part, sur l'éducation en relation avec la conservation et la protection de ce lieu. Les activités récréatives offertes sont principalement associés à la randonnée pédestre et au ski de fond. La moitié de la superficie de la montagne est ouverte au public tandis que l'autre est destinée à la préservation stricte.

| CONTEXTE URBAIN

Au pied de la montagne, la ville de la Mont-Saint-Hilaire s'est particulièrement développée sur le plan résidentiel, à proximité de vergers et d'érablières. Les commerces se regroupent particulièrement le long d'une artère principale, soit le boulevard Sir Wilfrid-Laurier [route 116]. Malgré l'urbanisation de la ville, la montagne est préservée de tout développement à l'exception d'un site industriel faisant l'objet d'une mise en exploitation d'une carrière.

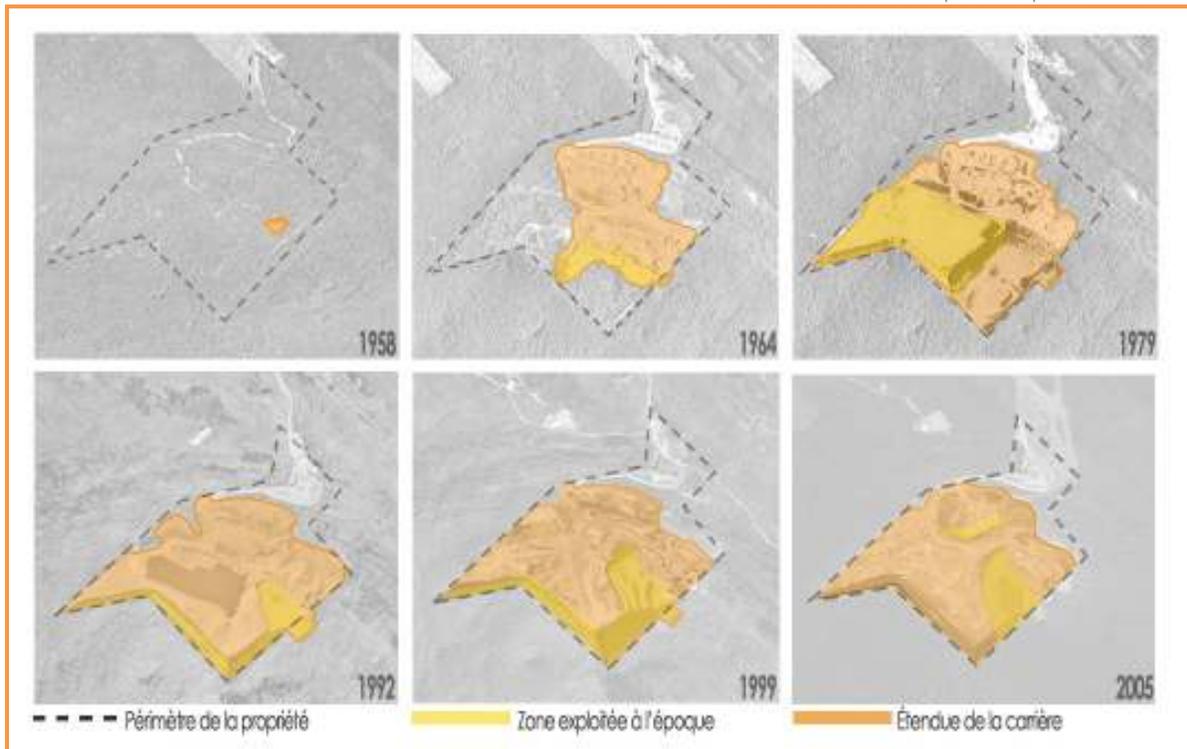


| LA CARRIÈRE

Jusqu'à la fin des années 1950, la montagne a conservé son intégralité physique. En 1957, les premières activités d'exploitation de la carrière ont débuté dans la partie nord-est du mont. Ces activités sont d'ailleurs toujours en cours aujourd'hui mais cesseront sous peu. Les roches extraites sont employées comme agrégats dans la fabrication de béton et comme couche de base dans la construction des routes. Le périmètre d'exploitation est présentement à son maximum et atteint une limite de 525m par 525m. Au fil des années, la carrière du Mont-Saint-Hilaire a engendré à flanc de montagne une cicatrice monumentale exposant d'immenses parois rocheuses hautes de 40m à 100m et visibles à grande distance.

Les excavations pour extraire les roches ont permis aux collectionneurs de faire des découvertes minéralogiques étonnantes et même uniques au monde. Le Mont-Saint-Hilaire est ainsi devenu, vu sa composition géologique particulière, un site privilégié pour les collectionneurs de minéraux ce qui a d'ailleurs favorisé la création d'un club de minéralogie.

FIGURE 3 : Évolution de la carrière depuis son exploitation en 1957



1.3 INTENTIONS |

L'idée est de donner un second souffle à ce lieu « inerte » que constitue la carrière du Mont-Saint-Hilaire par le biais d'interventions architecturales, de favoriser une nouvelle lecture de cette cicatrice indélébile inscrite dans le paysage et de suggérer un dialogue harmonieux entre le passé industriel, la riche composition géologique dévoilée par son exploitation et le devenir de ce site unique.

Le but n'est pas de reproduire le passé ou de combler l'absence, ni même de cacher l'ère industrielle qui a marqué ce paysage mais plutôt de porter un regard sur celui-ci et de prendre conscience de son histoire afin que le site remodelé favorise la mémoire et l'imaginaire. Dans cette optique, le défi pour la réhabilitation de la carrière du Mont-Saint-Hilaire consiste à faire de l'architecture un incitatif à la découverte de cet héritage industriel et de la richesse du site.

2 L'ENTITÉ DU PAYSAGE |

2.1 LE PAYSAGE DANS SA GLOBALITÉ |

Avant même d'aborder la question de cicatrice anthropique inscrite dans le paysage et d'en imaginer une lecture nouvelle par l'apport de l'architecture, il importe préalablement de saisir la notion même de paysage.

Les paysages existent partout, ils sont variés, se croisent, se multiplient et se fractionnent

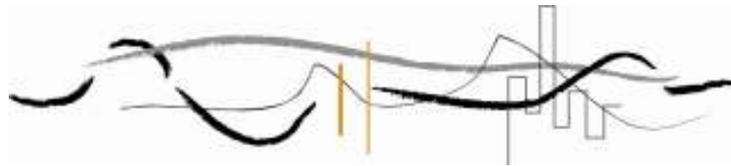


FIGURE 4 : Esquisse évoquant la complexité des paysages.

infiniment mais ils constituent une réalité complexe. Cette complexité à définir le terme du paysage est due à « *son emploi multiple et peu rigoureux* » [Albert, 1976 :10] à la diversité des conceptions et des approches d'un même paysage par les observateurs qu'ils soient architectes, designers urbains, paysagistes, artistes ou simples spectateurs.

Pour s'y retrouver, il est d'abord essentiel de saisir le sens commun du paysage : le paysage est une « *partie d'un pays que la nature présente à un observateur.* » [Dictionnaire Robert, 2010]. Déjà, il est intéressant de constater dans cette définition que l'expression « *partie d'un pays* » expose bien l'idée que le paysage, étant considéré comme un « environnement » inscrit dans un territoire, est de diverses natures et en perpétuel changement. Ensuite, les termes « *nature présente à un observateur* » permettent de comprendre que le paysage est nécessairement lié à la personne qui le regarde :

« S'il y a une réalité qui n'existe que par notre regard, c'est bien le paysage, mais il s'agit d'un regard qui est une mise en relation de chaque homme, de chaque société, à son paysage. » [Leblanc, 1993 :4]

Suivant cette idée, si le paysage vit par le regard que chacun porte sur lui et « *résulte d'une construction et d'une interprétation humaine* » [Santi, 2003 :39], les interventions et les

changements dans le milieu transforment certes la vision que nous portons sur celui-ci et, par le fait même, génèrent une nouvelle compréhension de son ensemble.

Ainsi, dans le cadre de l'essai[p], c'est par l'intervention de l'architecture à l'intérieur du site de la carrière du Mont-Saint-Hilaire, par le regard que chacun portera sur ce milieu ainsi que par la reconnaissance d'un sens et l'attribution d'une valeur à celui-ci qu'émergera la « création d'un nouveau paysage », expression empruntée à Alain Roger [Roger cité par Marcel, 1989 :292].

2.2 L'EMPREINTE DE L'HOMME DANS LE PAYSAGE |

La notion de paysage est souvent associée et parfois faussement dédiée à des lieux grandioses, purs et intacts alors que le paysage est plutôt « *le produit de la connaissance expérimentale, de la même façon, qu'il est le produit de nos représentations et de notre action. Le paysage est toujours le produit d'un travail, d'une économie, il n'y a pas de terre que l'être humain n'est pas au moins en partie explorée ou modifiée.* » [Santi, 2003 :78]. L'historien-géographe américain David Lowenthal, appuie cette vision selon laquelle aucun paysage n'est entièrement naturel et soutient l'idée que le parfait équilibre, la stabilité et la non-ingérence de la nature ne sont qu'illusoire [Lowenthal, 2008 :208]. Cette conception des choses, selon laquelle chaque milieu est une réalité façonnée au cours d'une histoire où se confondent non seulement des changements régies par la nature mais aussi par les commandements de l'homme, bien que « *par le passé, les forces de la nature semblaient largement dépasser celle de l'humanité* » [Murphy and Douglas cité par Lowenthal, 2008 :104], est, nous le constatons, au cœur des réflexions de plusieurs théoriciens.

Les paysages, visiblement touchés et marqués par les activités humaines, nous font toutefois réaliser nos rapports avec le paysage. En effet, l'apparition et l'explosion d'une société de consommation, dans les années soixante, ont sans aucun doute suscité de vastes inquiétudes et conduit à une prise de conscience de la fragilité de notre environnement. Non indifférente à cette situation, le site de la carrière du Mont-Saint-Hilaire, paysage industriel ayant radicalement façonné son milieu, révèle des indices et dévoile des marques de l'activité économique qu'elle a subie.

Ces lieux associés à une ère industrielle et souvent laissés à l'abandon, peuvent, au premier regard, sembler avoir peu de potentiel. Odile Marcel [1989 :221], philosophe française, affirme que ces sites sont parfois « gênants » mais qu'ils ont aussi leur beauté. Elle considère qu'il faut accepter ces paysages marqués par l'homme et l'industrie:

« [...] on peut déplorer le cours du monde ou vouloir l'infléchir. L'homme est le seul maître de ses choix. Il doit avoir le courage de sa culture et de ses artifices...»
[Marcel : 1989 :221].

Le philosophe et anthropologue français Pierre Sansot abonde dans le même sens. Il voit même un intérêt à convertir ces sites pour de nouveaux usages ou de les exposer comme lieu de commémoration ; un témoignage d'une certaine époque industrielle. Cette approche porte à « rendre esthétiques les relations entre l'humain et la machine...» et permet alors d'«ôter tout altérité inquiétante » liée au paysage [Sansot cité par Paquet, 2009 :190]. Il est donc de circonstance et d'intérêt de constater que certains visionnaires perçoivent en ces paysages empreints de l'activité humaine un vaste potentiel et défendent l'idée que ces sites, nécessitant une large compréhension et une profonde réflexion, offrent une occasion sans égal de leur offrir un second souffle.

2.3 LE PAYSAGE ET L'ENTROPIE |

Considérant la nature variée des paysages, il s'avère judicieux de recourir à la notion d'entropie, surtout lorsqu'il s'agit d'aborder la valorisation d'un paysage cicatrisé. L'entropie, un terme scientifique utilisé en physique [thermodynamique], réfère au fait que l'énergie dans la matière est constante et se disperse, passant du monde matériel ordonné vers un désordre total : l'entropie est une « fonction définissant l'état de désordre d'un système, croissante lorsque celui-ci évolue vers un autre état de désordre accru.» [Dictionnaire Robert, 2009]. Elle permet ainsi d'évaluer la dégradation d'un ensemble. Cette notion d'entropie trouve sa pertinence dans le cas de la carrière du Mont-Saint-Hilaire, un site marqué par l'« usure » et la « dégradation » du territoire. La carrière peut donc être vue comme un élément entropique du paysage puisqu'elle est une représentation de cette perte d'énergie et l'évocation qu'elle dégage se trouve dans

l'exploitation qu'elle a subie pour en arriver à cet état. Dans cette optique, l'expression « *paysage entropique* » pourrait être attribuée à un territoire touché et en quelque sorte « dématérialisé » par une activité de l'industrie associée à l'extraction de la roche.

La notion d'entropie a été empruntée et popularisée par l'artiste américain Robert Smithson, un représentant du *Land Art*, un mouvement artistique qui sera traité sous la section 3. Cet artiste explore entre autres les paysages abandonnés par une industrialisation massive de la seconde moitié du XXe siècle. Il voit dans la manière dont s'industrialisent les paysages la manifestation concrète du renversement de nos conceptions traditionnelles de l'évolution de l'espace en fonction du temps, jusqu'alors fondées sur une impression de linéarité. L'entropie représente donc une évolution à l'envers. Elle dément l'habituelle vision automatisée que nous avons. Elle est plutôt « *le résultat d'un état irréversible qui nous fait prendre conscience de la fragilité et de l'instabilité de tout ce qui existe* » [Smithson cité par Sky, 1994 :216].

Le changement et la décomposition étant des phénomènes inévitables, Smithson propose alors d'admettre, d'appriivoiser et même de récupérer les choses qui nous paraissent parfois désolantes. Cela signifie donc d'accepter l'entropie et même à la limite de commémorer l'espace désorienté qu'offre le paysage. Sous cette conception des choses, tenter de « recoller les morceaux » et de restituer un ordre naturel qui n'existe plus, donc de ramener la carrière à un état antérieur ou même de rétablir la montagne dans son intégrité d'autrefois, serait utopique puisque toute transformation est perçue comme irrévocable. « *Les choses ne procèdent pas de manière cyclique, elles passent d'un état à un autre sans retour possible* ». [Smithson cité par Sky, 1994 :216].

3 | INTERROGER LE PAYSAGE

3.1 L'ESPRIT DU LIEU |

Interroger le paysage implique de prendre en compte l'esprit propre du lieu. Cela signifie de développer des habiletés à découvrir et à dialoguer avec le milieu afin de perpétuer les caractéristiques rendant chaque site unique.

Bien qu'il soit complexe à définir, plusieurs analystes, tels Turgeon, Norberg-Schulz, Beringuier et Avocat pour ne nommer que ceux-ci, s'entendent pour dire que l'« esprit du lieu » constitue une synthèse d'éléments matériels [le lieu] et immatériels [l'esprit] qui contribuent de manière significative à marquer le site et à lui donner son identité. Loin d'être liés à une notion unique et figée, ces éléments spécifiques au lieu se transforment et s'adaptent continuellement aux divers besoins en fonction du temps.

D'abord, la matérialité d'un milieu correspond aux composantes objectives, c'est-à-dire à tout ce qui est observable et mesurable, et peut être liée entre autres à sa structure géologique, son climat, sa végétation, sa faune mais aussi à certaines actions de l'homme comme l'appropriation de l'espace. Cette matérialité découle d'un environnement physique et inscrit dans le temps, dont les strates s'unissent et se consolident à l'échelle géologique, comme à l'échelle historique. Turgeon utilise même l'expression « couches de sens » pour décrire cette matérialité.

Le caractère immatériel du site, quant à lui, réfère à la notion de mémoire et d'imaginaire plus largement développée dans la section suivante. Cette immatérialité du lieu est plus subjective ; elle dépend de la conscience de chacun et de la signification qu'il lui attribue. Ainsi, la carrière du Mont-Saint-Hilaire peut représenter pour certains une plaie, un geste brutal et fortuit dans la nature alors qu'inversement, pour d'autres elle contribue à l'économie par l'apport de matériaux de construction. D'autres la perçoivent comme un lieu privilégié de découvertes minéralogiques.

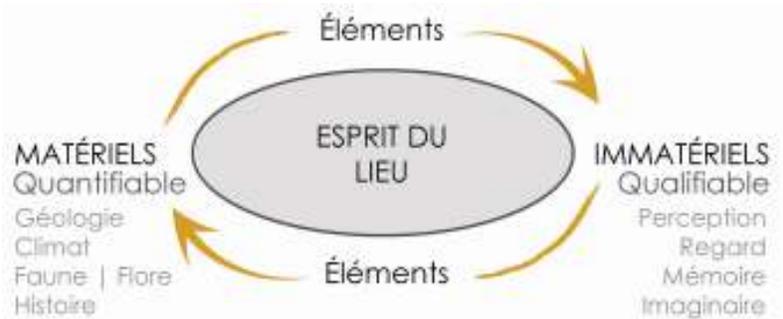


FIGURE 5: L'esprit du lieu est repose sur des éléments matériels et immatériels qui interagissent ensemble.

Ces notions de matérialité et d'immatérialité s'unissent étroitement, l'une étant générée par l'autre : « *l'esprit construit le lieu et, en même temps, le lieu investit et structure l'esprit* » [Turgeon, 2009 :L.III]. Ainsi, selon cette vision, les intentions pour des interventions sur le site et la forme qu'elles prendront se concrétisent en parallèle puisque « *la forme émerge de cet engagement* » entre les intentions et le milieu [Turgeon, 2009 :L.III]. Turgeon va même jusqu'à affirmer que, malgré les multiples transformations de la nature par l'homme, seules les interventions respectant l'esprit du lieu s'avèrent une réussite.

De cette alliance entre matérialité et immatérialité découle la notion d'atmosphère qui réfère directement à l'ambiance particulière qui se dégage d'un lieu. Cette ambiance ressentie permet à chacun de s'identifier [ou non] à un milieu puisque « *l'identité de l'homme présuppose l'identité du lieu* » [Norberg-Schulz, 1993 :22]. Bien que souvent inconscient, notre sentiment face à un milieu dépend étroitement de notre capacité à nous y orienter et du niveau de confort (ou d'inconfort) éprouvé.

3.2 LE PASSÉ TANGIBLE: SOURCE DE MÉMOIRE |

Le passé associé à chaque milieu est palpable à divers degrés et est certes une source de mémoire. La mémoire, considérée comme une faculté permettant d'emmagasiner de l'information, est directement liée à la notion de souvenir et favorise l'imaginaire, élément immatériel dont il fut question sous la section précédente. Pour être stimulée, la mémoire nécessite d'être confrontée au même moment à quelque chose qui est, correspondant aux vestiges de la carrière dans le cas présent; et quelque choses qui n'est plus, nommément les fragments de la roche extraite de la

montagne. Cette relation entre le visible et l'invisible génère une réflexion et porte la mémoire à tenter de restituer l'authenticité des choses : ce que le site de la carrière était à une époque antérieure ou, au sens plus large, ce que le mont et les plaines qui le ceignent ont déjà laissé paraître lors d'une ère passée. Pour ainsi dire, c'est le rapport étroit entre la présence et l'absence d'éléments dans un milieu qui alimente l'imaginaire et génère la « reconstruction » d'un scénario de manière fictive.

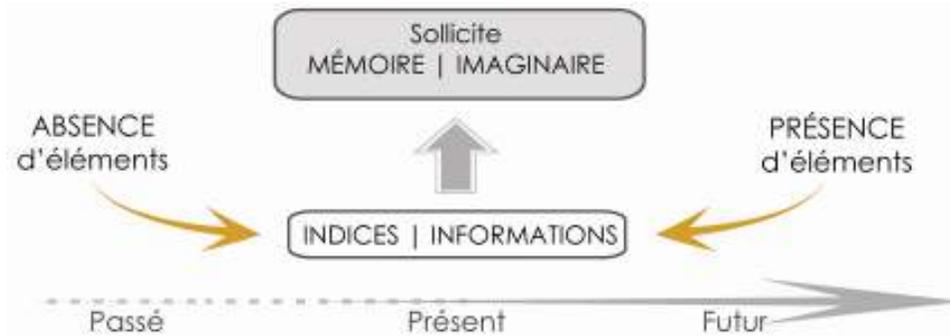


FIGURE 6 : La mémoire et l'imaginaire sont sollicités par des indices perceptibles et ayant laissés leur trace au fil du temps.

Suivant cette logique, les différents états qu'ont connus chaque milieu sont préservés à travers différents niveaux de mémoires et l'imaginaire de chacun. Évidemment, la mémoire ne permet pas un retour des choses ni même un renversement de situation mais elle rappelle des souvenirs et sécurise. Ce sentiment de sécurité s'accroît lorsque l'on reconnaît ou identifie à travers nos paysages actuels des informations sur son passé et son histoire. Chaque paysage déborde d'informations et d'indices sur ce qu'il a été, ce qu'il est et ce qu'il peut devenir. Tous les sites sont empreints d'une histoire et chaque milieu a forcément quelque chose à nous raconter. Le paysage pourrait même être qualifié de document ou de livre ouvert puisqu'il garde inscrites et révèle « *les marques indélébiles des divers événements qui s'y sont succédés* » [Béguin, 1995 :51], tant au plan géologique, que végétal, animal et humain.

En appliquant cette conception des choses au site de la carrière du Mont-Saint-Hilaire, nous réalisons entre autres que celui-ci, altéré par l'activité de l'homme, nous conte l'épopée d'une ère industrielle, sa dure et contemporaine histoire et, pour témoin, dévoile ses entrailles géologiques.

Odile Marcel affirme que les paysages sont le reflet de notre réalité : qu' « *ils sont à la fois anciens et modernes et réunissent de nombreux passés et des présents divers* » [Marcel (dans) Dagonet, 1982 :216]. David Lowenthal adopte la même pensée et ajoute que le passé, forcément perceptible dans nos paysages contemporains, est non seulement propice à l'imaginaire mais qu'il est essentiel de s'en inspirer pour le présent et le futur autant que le présent devrait être source d'inspiration pour un futur plus lointain. « *Les revivalists de l'architecture conçoivent leur travail comme historiquement fidèle, mais lui donnent un esprit moderne.* » [Lowenthal, 2008 :183]. Sous cette optique, la mémoire ne fait pas que conserver le passé, elle ajuste les souvenirs aux besoins actuels. Le passé est donc non seulement remémoré mais il s'exprime aussi dans toutes nos interventions, dans chaque chose que nous construisons et, cela va de soi, dans les paysages que nous concevons. Si le passé est absent, le présent ne peut exister puisque « *rien de ce que nous faisons ne serait lié à ce que nous avons appris* ». [Lowenthal, 2008 :214].

David Lowenthal accorde également une importance primordiale à la notion de recul en matière de paysage et de mémoire. Pour lui, bien que cela puisse sembler contradictoire à première vue, nous évoluons nécessairement par rapport au passé par le recul. Ce recul, pouvant aussi être défini comme étant une distance non seulement physique mais aussi intellectuelle à adopter face au territoire, aurait pour effet d'approfondir et d'enrichir notre compréhension du milieu et du passé sans, bien évidemment, compenser ce qui fut perdu dans l'immédiat ou antérieurement [Lowenthal, 2008 :241]. Cette notion de recul vue comme un élément fondamental de la perception et la conception d'un paysage est également défendue par le philosophe Tiberghien qui soutient l'idée que :

[...] Pour voir un paysage, [...] il faut que nous soyons décalés, à côté ou derrière lui. Un paysage c'est quelque chose que l'on traverse – ce que l'on peut comprendre en deux sens, à travers ou au travers.» [Tiberghien, 2008 :168]

3.3 LE PALIMPSESTE: L'HISTOIRE DU PAYSAGE DÉVOILÉE |

À ces notions d'esprit du lieu et de mémoire se greffe bien la méthode du palimpseste. Le palimpseste est né au Moyen-âge et consistait autrefois à faire disparaître des manuscrits sur un parchemin afin d'en écrire de nouveau. Enseignante en histoire de l'art, Suzanne Paquet propose un comparatif intéressant entre le palimpseste et le paysage où les transformations se recouvrent les unes aux autres « *les territoires étant différemment adaptés selon les époques et les modes de vie.* » [Paquet, 2001 :3].

Ce concept de palimpseste est aussi emprunté et adapté par certains architectes soucieux de préserver l'esprit du lieu et de favoriser la mémoire et qui par leur approche de design laissent apparaître à travers leurs interventions des traces de l'histoire et de l'usage antérieure du site. Cette pratique ne tente toutefois pas de copier la nature mais favorise plutôt une compréhension indépendante des composantes naturelles et artificielles qui composent le site et le projet permettant d'ajouter une dimension théâtrale au lieu. À titre d'exemple, l'architecte Peter Eisenman considère que la matière première pour la conception d'un projet consiste en une lecture approfondie du site du point de vue de son l'histoire générale et de sa géométrie. Les thèmes de l'Espace et du Temps constituent des éléments clés et sont d'ailleurs à l'origine de son travail. C'est ensuite par la schématisation et le dessin évoquant les traces de l'histoire d'un site qu'Eisenman produit une série de représentations d'idées, de trames et de grilles qui, en se superposant et en se combinant, génèrent la conception d'un projet en relation avec le lieu. Pour lui, l'ensemble d'un projet doit proposer d'un seul coup d'œil l'histoire qui compose le site, de ses origines jusqu'à son avenir, et mettre en relief ses singularités.

Dans un même ordre d'idée, le projet « Zeche Zollverein Masterplan » en Allemagne réalisé par la firme d'architecture OMA se présente sous la forme d'un palimpseste. En effet, cette ancienne usine de charbon aujourd'hui désignée héritage patrimonial par l'UNESCO a subi des interventions au plan du design urbain et de l'architecture tout en respectant l'identité industrielle du lieu. La réhabilitation de cet ancien complexe industriel où s'inscrivent aujourd'hui harmonieusement des promenades, un musée, un « village créatif » ainsi que diverses nouvelles fonctions en périphérie du site laissent toujours au visiteur une impression de grandeur et d'immensité de ce lieu historique d'extraction de charbon.

4 MISE EN SCÈNE DU PAYSAGE |

4.1 L'EXPRESSION CRÉATRICE ET LE PAYSAGE |

L'approche qu'adoptent certains artistes, paysagistes et architectes à l'égard d'un paysage et leur manière de concevoir la même réalité est souvent très variée. Toutefois, chacun peut nous amener à découvrir, à voir et à ressentir les paysages autrement, y compris ceux qui nous paraissent les plus banals. François Béguin, dans sa monographie nommée *Le paysage, un exposé pour comprendre : un essai pour réfléchir*, fait une comparaison intéressante mettant entre le paysage tel que perçu par des artistes et le paysage tel que senti par des architectes. Pour Béguin, le paysage des artistes se voit comme une opportunité de transformer une vision et une émotion en une série de qualités objectives que laissent transparaître la matière et l'espace. Pour sa part, le paysage des architectes est plutôt une occasion de penser l'effet architectural comme étant une résultante de l'interaction et de la fusion entre le bâtiment et le milieu. Suivant cette logique, nous pouvons croire que le paysage des paysagistes se retrouve à mi-chemin entre celui de l'artiste et celui de l'architecte car il veut à la fois modifier une impression ressentie et générer une interaction entre les interventions et le milieu. Son intervention tend toutefois à s'effacer davantage au profit du lieu. Bien que ces perceptions soient différentes, il n'en reste pas moins que le paysage, peu importe sa nature, demeure un lieu privilégié de l'invention et de la création et constitue certes une « *manière intéressante de traiter l'imprévu et d'en tirer parti pour la collectivité.* » [Smithson cité par Sky, 1994 :217].

La préoccupation première des acteurs de ce champ semble être de comprendre le paysage, de le « maîtriser » et de l'esthétiser par l'apport d'interventions, soient de nature artistique, paysagère ou même architecturale. Le paysage postindustriel est considéré « *dans son acceptation étroite de représentation de sites dévastés par l'activité industrielle, ne pouvant être recevable en l'absence d'une « esthétique contemporaine de l'abandon» qui permettrait de considérer les « ruines de la modernité » autrement qu'un désastre.* » [Jeudy, 2001 :16 cité par Paquette, 2008 :162]. Autrement dit, le paysage ne comporte pas d'éléments qualifiables de « bons » ou de « mauvais » ; il faut plutôt

s'approprier chaque partie du paysage et tenir compte de ses contraintes pour en faire des caractéristiques structurant le choix des interventions et le projet lui-même.

Chacune des composantes du paysage, se voyant parfois contraignantes à première vue, possèdent un potentiel immense en matière de créativité et offre de multiples possibilités plastiques. Certains théoriciens perçoivent même en ces possibilités infinies d'intervention non seulement une occasion inégalée de valoriser un site pouvant à première vue sembler banal mais également une certaine obligation de faire participer et interagir réciproquement l'intervention de l'homme et la nature. Cet apport mutuel des deux parties est propice « *l'élaboration d'une œuvre commune* », tel que décrit par Béguin [Béguin, 1995 : p.53]. Ainsi, cette alchimie entre l'intervention et le contexte favorise assurément l'esprit du lieu, la dimension imaginaire et l'expérience sensible du milieu, tels qu'abordés sous la section 2.

Dans son ouvrage : *Le Sauvage de l'artifice*, Berque [1999] considère aussi que le paysage doit en tout temps demeurer un partenaire actif à toutes interventions et constructions et propose à cet effet une notion intéressante; celle de la trajection. Cette notion de trajection représente et rassemble tout ce qui est relatif aux limites entre le sujet [l'observateur] et l'objet [la carrière]. Cette interface où le sujet et l'objet interagissent l'un sur l'autre de manière indissociable permettrait alors de modifier notre perception du paysage tout en perpétuant la mémoire du lieu : « *je regarde le paysage à travers un archétype de représentation qui produit ce paysage comme tel, qui me permet de l'appréhender. Mais inversement, cet archétype a lui-même servi à construire ce paysage*» [Berque dans Marcel, 1989 :292].

4.2 LE LAND ART |

Pour « réanimer » la carrière du Mont-Saint-Hilaire par l'architecture, il s'avère intéressant au préalable de considérer comment un courant artistique tel le *Land Art* collabore avec le paysage et quels rapports ces artistes entretiennent avec celui-ci. Le *Land Art*, né au États-Unis dans les années 1960, est avant tout une pratique en dialogue et en accord avec les milieux naturels. Par conséquent, cette forme d'art utilise la nature comme moyen d'expression et le travail de l'artiste consiste donc à intervenir sur des composantes du paysage, où le site lui-même devient en

quelque sorte le projet et où l'œuvre ajoute simplement une nouvelle dimension au lieu. Ce mouvement est entre autres issu d'une volonté de travailler avec la terre et ses dérivés afin d'explorer de nouvelles formes et de nouveaux concepts. Il est intéressant de constater le parallèle existant entre l'architecture et ce courant artistique car les artistes du Land Art jouent avec « *des facteurs proprement architecturaux comme la pesée et l'élévation, la taille et l'échelle.* » [Tiberghien, 2001 :141].

Diverses approches ont été explorées par les artistes du Land Art. Certains comme Walter De Maria et Richard Long expriment leur arts sur le site de manière plus superficielle alors que d'autres tels Micheal Heizer et Robert Smithson adoptent une réflexion particulièrement approfondie et sensible au milieu [*In Situ*]. Puisque cette dernière démarche est davantage régie par le site et ses caractéristiques, c'est sur cette approche que l'essai[p] porte son intérêt.

Micheal Heizer intervient dans des sites archéologiques et parfois même des carrières géologiques. Cet artiste perçoit le site comme un élément indissociable de son art et utilise toutes ses composantes: échelles, matière, relief et géographie:



FIGURE 7 : Complex City
Source : <http://pagespersoorange.fr/pat.hernandez/heizer.htm>

« if the work is understood through its site, the site, inversely, is understood through the work, and takes on new meaning » [Tiberghien, 1993 :94]. Son œuvre « Complex City », réalisée au Nevada,



FIGURE 8 : Complex City
Source : <http://pagesperso-orange.fr/pat.hernandez/heizer.htm>

se présente en cinq phases où d'immenses structures et plates formes de pierre s'inspirant des constructions des civilisations antiques occupent différents plans. Il est difficile de définir si l'œuvre fait d'avantage figure de sculpture ou d'architecture mais elle démontre

bien qu'une intervention, soit minime ou dans le cas présent gigantesque, peut profiter du lieu en révélant et valorisant ses qualités.

Robert Smithson, considéré comme le précurseur du *Land Art*, a davantage développé son art dans des situations entropiques – donc irréversibles - où le paysage est marqué par une ère industrielle passée. Cet artiste possède la capacité de modifier le regard que nous portons sur

certaines paysages et propose que l'art agisse comme médiateur, comme élément réconciliant l'écologie et l'industrie. Paquet définit même l'art de Smithson comme étant davantage à caractère social qu'esthétique. Nous avons qu'à penser à « Broken Circle », conçu aux Pays-Bas, où l'œuvre fait référence aux digues construites par les Hollandais et s'inscrit à travers le site comme un élément commémoratif où l'intention n'était pas de dissimuler la nature du lieu mais de plutôt lui donner un second souffle. Le fait que le site et le projet se révèlent en quelque sorte comme un espace muséal où la place du spectateur devient essentielle est tout aussi intéressant.



FIGURE 9 : Broken Circle
Source :
http://www.robertsmithson.com/earthworks/broken-circle_b.htm

4.3 LE PAYSAGE ET L'ARCHITECTURE EN SYMBIOSE |

« On ne trouve jamais l'objet architectural d'un côté, le paysage de l'autre, mais toujours des alliances et des compositions entre des règnes, des matières, des fragments de nature très différente. Jamais un objet qu'il faut intégrer au paysage (...) mais une pente commune où l'objet devient paysage en même temps que le paysage devient architecture (...). [Béguin (dans) Dagonet, 1995 :92]

Ce lien étroit, voir indissociable, entre l'architecture et son milieu permet au paysage de ne pas devenir une simple figure de fond passive dans lequel le projet d'architecture prend place mais au contraire d'être considéré comme un acteur principal de l'œuvre. Certes, cette convention [ou cette sensibilité du paysage] n'est pas considérée par tous les architectes puisque certains modèles d'architecture se voient encore, et peut-être plus que jamais, appliqués, répétés et homogénéisés de telle sorte qu'ils ne dévoilent pas les particularités des milieux naturels et humains dans lesquels ils s'inscrivent :

«C'est devenu la forme universelle au contraire de Rome où il n'y a pas deux bâtiments, deux angles, deux surfaces qui soient semblables. Les ruines se fondent, fusionnent pour constituer de nouvelles structures, ce qui donne cette juxtaposition

merveilleusement dynamique, le hasard faisant largement partie du processus tout entier.» [Sky, 1994 : p.217]

Ainsi, l'architecte qui intervient dans un paysage doit d'abord considérer qu'il intervient dans un milieu existant doté de multiples caractéristiques qu'il doit assurément estimer mais aussi prendre en compte que son intervention génère la création d'un nouveau paysage auquel l'être humain peut s'identifier. Au-delà d'une simple valorisation d'un paysage, un projet d'architecture conçu dans cet esprit peut redéfinir ou même recréer l'identité d'un lieu. Dans cette optique, l'intervention de l'architecture à l'intérieur du site de la carrière du Mont-Saint-Hilaire pourrait permettre la création d'un sentiment d'appropriation de la part des individus qui le fréquentent, ou du moins augmenter leur appréciation de ce paysage remodelé.

L'architecte Tadao Ando, dans ces multiples réalisations, démontre en effet que l'intervention architecturale n'existe pas pour elle-même, indépendamment du contexte où elle se situe, mais qu'elle naît plutôt avec les attraits du lieu dans lequel elle s'inscrit. Pour lui, il est de son ressort et de celui des architectes en général d'éveiller les forces qui sommeillent dans le paysage et de les faire interagir avec le projet. Chez Ando, certains aspects du paysage qui auraient pu sembler anodins a priori se voient révélées et mis en valeur par ses interventions.



FIGURE 10 : Cimetière d'Igualada
Source :
<http://www.enforex.com/espagnol/culture/miralles.html>

« Krater House » à l'Île Antiparos **fusionne parfaitement avec le contexte** sinueux et montagneux dans lequel il prend forme. Le projet « Liaunig Museum » situé en Australie et réalisé par Querkraft Architecture se présente sous une forme longitudinale

D'autres architectes développent également leur manière bien personnelle d'allier l'architecture au paysage. Nous pouvons d'abord penser à Miralles et Pinos avec leur projet « Cimetière d'Igualada », réalisé à Barcelone, où **l'objet architectural est enfoui sous le site** d'une ancienne carrière et permet ainsi la création d'espaces souterrains. La firme Deca Architecture utilise la topographie élevée du sol afin que **le projet**



FIGURE 11 : Krater House
Source :
<http://www.archtracker.com/krater-house-deca-architecture/2009/05/>



FIGURE 12 : Liaunig Museum
Source : <http://www.arcspace.com/architects/querkraft/liaunig/liaunig.html>

qui s'inscrit dans le sol et qui se trouve presque invisible mais où **certaines parties du projet émergent du site** de manière ponctuelle.

Deux projets réalisés audacieusement en sites montagneux et rocheux établissent un lien étroit entre leur contexte d'insertion et le caractère minéral de la carrière du Mont Saint-Hilaire. Ces réalisations constituent aussi des manières innovantes d'inciser et de graver et une haute paroi naturelle qui se voit comme un obstacle. D'abord le projet « *Bellinzona CastleGrande* » de Aurelio Galfetti en Suisse intègre un



FIGURE 13 : Bellinzona Castlegrande
Source : <http://www.carmalaga.com>



FIGURE 14 : Granja Escalator
Source : <http://www.flickr.com/photos/peteshp/63386916>

ascenseur situé au pied d'une falaise qui relie la ville au cœur de la falaise et facilite l'accès à la cour du château. Cet ascenseur est directement incrusté dans la roche et constitue une manière originale de graver la paroi rocheuse. Dans un même ordre d'idée, le projet « *Granja Escalator* » de Lapena & Torres en

Espagne est un escalier mécanique intégré au rempart de la ville de Toledo qui permet l'accès au centre historique de la ville.

Finalement, nous constatons que les interventions architecturales soucieuses du paysage peuvent s'exprimer et prendre forme à travers un éventail de possibilités [enfouir | fusionner | émerger | inciser, etc.] en s'imprégnant de l'âme propre au lieu.

5 LIRE LES FORCES DU PAYSAGE DU MT-ST-HILAIRE ET DE SA CARRIÈRE |

5.1 LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE |

Suite aux volets théoriques abordés et aux thèmes développés dans les chapitres précédents, nous constatons que le paysage, duquel nous pouvons tirer notre inspiration, peut certes être source d'une expression créatrice.

Plusieurs matrices d'évaluation du paysage présentent des manières variées d'analyser un site pour découvrir son sens et ensuite intervenir. Elles s'entrecoupent d'une certaine façon les unes les autres à diverses étapes de la démarche. La méthode d'analyse proposée dans le cadre de l'essai[p] s'inspire en partie des modes de lecture et d'étude des paysages développés par Charles Avocat [1983] et Christian Beringuier [1991]. Ces auteurs proposent une grille de lecture permettant de dégager des thèmes qui dressent un portrait général et spécifique du paysage [Annexe 3] puisque « *le paysage est une composition de signes dont il faut rechercher la signification pour extraire son sens* » [Beringuier, 1991 :8]. Dans le cas du Mont-Saint-Hilaire, les particularités du site de la carrière favorisent une approche moins linéaire que celles élaborées par Avocat et Beringuier mais s'inspire toutefois de l'interaction entre des composantes objectives et subjectives permettant l'identification de thèmes marquant le paysage [voir figure 13 p.26]. Pour la carrière du Mont Saint-Hilaire, ces thèmes prédominants, qui résultent d'une analyse et de la perception en relation avec l'attrait du paysage, sont associés à la notion de contraste, de stratification et de champ visuel. Ils permettent de constituer les lignes directrices en vue d'orienter un projet en harmonie avec le site et de perpétuer l'esprit du lieu :

« Observons-le bien et étudions son histoire avant de projeter; c'est notre devoir et notre chance, car, dans sa genèse, sa structure formelle et ses significations, nous trouvons les stimulants les plus puissants et la matière la plus enrichissante pour le projet de l'avenir : traces géométriques, vestiges, fragments de la nature et des efforts de l'homme. » [Meiss. 2003 :155]

La description du milieu et l'approche théorique abordées antérieurement s'imbriquent inévitablement dans l'analyse [approche pratique], tout au long de la démarche.

Un premier aspect à prendre en compte dans ce type d'analyse consiste à établir les limites physiques du site à l'étude afin que celles-ci englobent réellement le caractère et l'identité du lieu étudié et de son milieu environnant. La délimitation de la zone d'analyse du site à l'étude [voir figure 14 à 16 p.27-28] se départage ainsi en deux niveaux :

- 1] l'ensemble du territoire dans lequel le site de la carrière se situe [la plaine qui borde le site et le versant Nord de la montagne qui le ceinture];
- 2] plus spécifiquement, le périmètre même de la carrière et de la propriété dans laquelle elle se trouve et son environnement immédiat perçu.

DIMENSION MATERIELLE	CARACTERE IDENTITAIRE	DIMENSION IMMATERIELLE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Paysage de PLAINES <i>Horizontalité</i> 		<ul style="list-style-type: none"> • Vision quasi-illimitée • Sentiment d'espace
<ul style="list-style-type: none"> ▪ MONTS ponctuant le paysage <i>Verticalité Snuosité</i> 		<ul style="list-style-type: none"> • Éléments : repères signalétiques
<ul style="list-style-type: none"> ▪ VÉGÉTATION dense <i>Arbres feuillus</i> 		<ul style="list-style-type: none"> • Composantes: vivante fluide changeante habitat et refuge
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan d'EAU <i>Couleur turquoise</i> 		<ul style="list-style-type: none"> • Élément de sérénité • Source de vie
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Monde MINÉRAL <i>Minéraux variés Couleurs diverses</i> 		<ul style="list-style-type: none"> • Composantes: inerte massive rigide
<ul style="list-style-type: none"> • FOSSE d'excavation <i>Verticalité Coupure franche Périmètre angulaire</i> • TEXTURE des parois rocheuses <i>Rugueuse Irégulière</i> • PALLIERS intégrés aux parois rocheuses <i>Horizontalité</i> • STRATES géobiologiques dévoilées <i>Homme Monde animal Couvert végétal Dépôts meubles Roche</i> • CHEMINS empruntés par les véhicules <i>Granulaires Terre battue</i> 		<ul style="list-style-type: none"> • Impression de gigantisme • Sentiment d'enclavement • Vision périphérique limitée • Rappel un passé industriel intervention de l'homme enlèvement et transport d'agrégats

FIGURE 15 : Grille d'analyse démontrant certains éléments matériels et immatériels révélant le caractère de la carrière de Mont Saint-Hilaire

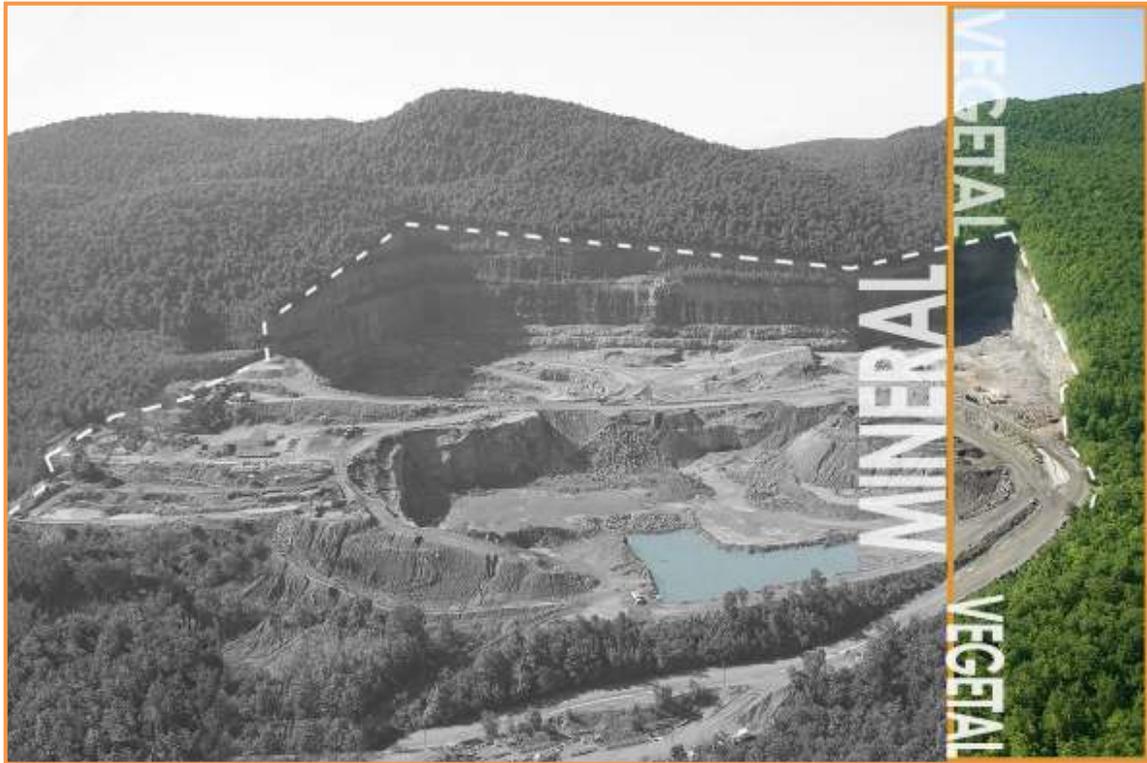


FIGURE 16 : Dévoilement du caractère minéral de la carrière du Mont-Saint-Hilaire et du monde végétal qui la ceinture.



FIGURE 17 : Démonstration de quelques composantes révélant l'identité actuelle de la carrière du Mont Saint-Hilaire.



FIGURE 18 : Analyse de site de la carrière du Mont-Saint-Hilaire.
 *NB : Les vues 1 à 4 annotées sur le plan réfèrent dans un même ordre aux figures 23 à 26 p.31-32

5.2 LES CONTRASTES |

La notion de contraste correspond à une « opposition entre deux choses qui sont mises en valeur par leur juxtaposition » [Petit Robert, 2009 : 256]. Ce thème constitue certainement l'une des particularités prédominantes révélant le caractère propre au site de la carrière et prend forme à travers divers éléments en opposition. Il s'agit notamment de l'horizontalité, de la verticalité et de la profondeur ; de la matière minérale et du monde végétal ; ainsi que de l'échelle macro et de la dimension micro.

Dans le cadre de la démarche méthodologique, des éléments en situation de contraste visent à stimuler [provoquer] l'observateur. Le contraste est un principe à considérer pour ordonner l'environnement : le sens et/ou la nature d'une forme, d'un plan ou d'une texture est mis en valeur par son contraire et dialogue avec celui-ci pour accentuer certaines composantes du milieu.

| HORIZONTALITÉ | VERTICALITÉ | PROFONDEUR

Le sens que j'attribue à l'horizontalité réfère à des composantes du milieu qui se fondent dans le paysage alors que la verticalité renvoie à des éléments repères et signalétiques qui se profilent et qui viennent rompre la ligne d'horizon. Ces contrastes se traduisent d'abord à l'échelle de la région par un paysage de plaines entrecoupé de monts traçant à la fois l'horizontalité et la verticalité du territoire.

À une échelle plus réduite, celle de la carrière, les parois rocheuses verticales reposent sur des axes horizontaux correspondant au plancher de la fosse d'excavation ou à des paliers intégrés à la façade de pierre.



FIGURE 19 : Vue vers la carrière où l'horizontalité de la plaine contraste avec la verticalité du mont et où l'entaille rectiligne de la carrière s'oppose à la sinuosité de la colline.

Quant à la notion de profondeur, elle s'associe davantage à une altération, naturelle ou anthropique, du relief et à la texture de la matière. En ce sens, l'entaille rectiligne de la carrière provoquée par des activités contemporaines tranche avec la morphologie sinueuse du mont obtenue suite au passage des années géologiques.

| MINÉRAL | VÉGÉTAL

À la vue de la carrière et lorsque nous nous approchons du site, la jonction créée par l'excavation entre la nature organique, flexible et changeante des végétaux qui recouvrent le mont et la massivité, la sévérité et le caractère inerte de la roche qui le compose se démarque de façon très prononcée. Ce contraste entre le monde végétal et minéral apparaît aussi clairement au niveau même de la falaise artificielle formée par les travaux d'excavation, la végétation arborescente venant aussi découper clairement les paliers et rompre la monotonie de ce grand mur rocheux.



FIGURES 20-21 : Le contraste entre la matière minérale et le monde végétal est très visible. Les paliers horizontaux de la paroi rocheuse découpent et accentuent également cette démarcation.

| MACRO | MICRO



Ce critère réfère à la notion de distance et de positionnement dans l'espace entre un observateur et le site de la carrière. Ainsi, lorsque l'observateur demeure distant de ce lieu, il le visualise dans son ensemble mais sans traits distinctifs. Toutefois, lorsqu'il s'en rapproche des détails apparaissent, lesquels sont liés entre autres à des contrastes de couleurs de la roche [gris, ocre, brun] et des saisons, à la fracturation et au relief accentué [rugueux] de la falaise et à l'écoulement et à la résurgence de l'eau à travers celle-ci.

FIGURE 22 : La paroi rocheuse vue de près laisse apparaître ses couleurs variées ainsi que sa texture irrégulière.

5.3 LA STRATIFICATION |

« L'érosion et l'usure effacent quelques repères, mais généralement les couches accumulées par le temps sont plus importantes que celles qu'il dissout. Même un passé en fragment suggère une présence très ancienne»

[Lowenthal , 2008 : 164].

Cette citation colle bien au site de la carrière puisque celui-ci réunit un certain nombre de couches superposées, ayant chacune contribué au façonnement de son environnement dans le temps et dans l'espace, et qui ont mené à une stratification du paysage. Ces diverses strates dévoilent le passé du site ainsi que son évolution jusqu'à ce jour, laissant découvrir des traces évidentes de son histoire naturelle et anthropique.

| STRATIFICATION SPATIALE



Au-delà de l'extraction des agrégats et de la découverte de minéraux rares, ce lieu qui surplombe la plaine du St-Laurent apparaît comme un livre ouvert. Sa grande cicatrice permet de saisir ce qui compose l'étendue globale du mont en termes de roches massives recouvertes de dépôts meubles, auxquels se superposent un couvert végétal, un milieu de vie et des activités d'extraction d'agrégats. Quoique chacune de ces composantes soient perceptibles séparément, elles nécessitent toutefois d'être juxtaposées et d'interagir afin de saisir le site dans son ensemble.

FIGURE 23 : Vue où les strates géobiologiques [roches massives | dépôts meubles | couvert végétal] sont perceptibles. À ces strates s'ajoutent un milieu de vie ainsi que des activités d'extraction.

| STRATIFICATION TEMPORELLE

À notre arrivée dans la carrière, le site de par ses hautes parois impressionne. Il nous invite à nous rappeler que nous pénétrons dans un lieu où défilent 130 millions d'années depuis sa formation. Les parcours entrepris ne nous conduisent pas seulement à travers l'espace, mais aussi

à travers le temps. Nous sommes en quelque sorte devant un tableau chronologique qui nous fait dérouler par ses strates le fil de son évolution naturelle et par sa fosse béante une couche de son histoire industrielle toute récente. Ces éléments de l'analyse rejoignent bien le propos de Jackson qui énonce qu'« *extraire ou prélever un fragment du site, c'est comme creuser l'histoire, c'est-à-dire établir une section transversale de la formation du territoire.*» [Jackson, 1997 :305 (dans) Paquet, 2009 : 62-63].

5.4 LE CHAMP DE VISION |

Le champ de vision se définit comme un « ensemble de l'espace vu par un œil » humain [Petit Robert, 2010 : 256] et constitue un autre thème prédominant et une caractéristique propre au contexte de cette carrière puisque la vue de l'observateur, selon son emplacement sur le site, est très différente. En effet, le champ de vision et la perception ressentie quand nos yeux sont dirigés vers la falaise sont d'un tout autre ordre lorsque notre regard est porté vers la plaine environnante.



FIGURE 24 : Panorama illustrant l'ouverture visuelle sur la plaine ainsi que le plan d'eau couleur turquoise.



FIGURE 25 : Panorama illustrant l'ouverture visuelle sur la plaine.



FIGURE 26 : Panorama illustrant d'une part [à gauche] l'étendue de la plaine, et d'autre part [à droite] la haute paroi rocheuse du mont.



FIGURE 27: Panorama illustrant l'immensité de la paroi rocheuse.

| VISION PANORAMIQUE



FIGURE 28: Vue où le champ visuel est libre de presque tout obstacle et quasi-illimité.

Lorsque notre champ de vision à partir de la carrière se dirige vers la plaine, puisque son emplacement se trouve sur le flanc du mont et surélevé par rapport au niveau du territoire qui l'entoure, l'horizon s'étale sans fin à travers un paysage de courtepoinette. Ce paysage assemble des trames agricoles et des lots forestiers auxquels se superposent quelques bâtiments et un système viaire. Un sentiment combiné de grandeur et d'espace se dégage alors du lieu.

| VISION ENCLAVÉE

À l'intérieur de la carrière, lorsque notre regard est dirigé vers le gigantisme de la paroi une perception d'enclavement est ressentie nous donnant l'impression, en quelque sorte, de nous placer face à un mur de fortification, qui limite notre vision périphérique.



FIGURES 29-30: Vues où le champ visuel est limité par le gigantisme de la paroi rocheuse.

5.5 LES LIMITES DE L'ANALYSE |

À la lumière de cette analyse, il s'avère important de souligner que celle-ci comprend certaines limites qui lui sont inhérentes. Il faut d'abord rappeler que l'évaluation du paysage est un processus complexe puisqu'elle repose en partie sur des perceptions qui peuvent dominer des composantes quantitatives de l'analyse. Dans les faits, les paramètres d'évaluation se composent et se départagent entre des portions d'objectivité et de subjectivité. La proportion entre les paramètres quantitatifs et qualitatifs demeure variable selon l'observateur, influençant donc la lecture du paysage. Ce sont là, les limitations principales à une telle démarche analytique.

La manière dont cette analyse et les thèmes qui en ont découlés ont orienté la conception du projet sera davantage démontrée sous le prochain chapitre.

6.1 MISSION | ENJEUX | OBJECTIFS DE DESIGN

[Voir le schéma de concepts, Annexe 2]

La **MISSION** de l'essai[p] vise à proposer un moyen de « réanimer » et de requalifier un site cicatrisé par l'homme et inscrit dans le paysage, un lieu d'exploitation de ressources minérales pour la construction de villes et de routes : la carrière du Mont-Saint-Hilaire. Le cheminement préconisé vise à traduire et à réinterpréter les spécificités du lieu par des interventions architecturales.

Trois principaux **ENJEUX** sont identifiés dans le cadre de l'essai[p] :

- Comment faire perdurer la symbolique du lieu et de la mémoire qu'elle évoque?
- Comment tirer partie des singularités et des forces du site [l'esprit du lieu] dans l'élaboration du projet?
- Comment et en quoi le site dans son ensemble et les interventions réalisées peuvent générer une nouvelle perception du paysage et peuvent contribuer à faire de celui-ci un lieu attrayant et stimulant afin que les gens puissent s'y identifier et se l'approprier?

La description du projet final, dans les pages suivantes, répondra à ces questions fondamentales.

Les principaux **OBJECTIFS DE DESIGN** de l'essai[p] sont de trois ordres :

Objectif SOCIAL

- Permettre un niveau d'identification favorable et d'appropriation plus élevé de ce lieu.

Objectif EXPÉRIENTIEL

- Favoriser l'expérience du lieu en misant sur le caractère unique du site

Objectifs PERCEPTUELS

- Permettre la découverte des composantes naturelles et anthropiques dévoilées par le site.
- Favoriser la découverte des vues variées du paysage offertes par le site.

6.2 UNE IMPLANTATION FAVORISANT L'EXPLORATION

L'implantation choisie tire avantage des éléments caractéristiques du lieu (spécifié sous la section 4), marie et expérimente les contrastes qui font la particularité de ce paysage transformé. Plutôt linéaire et répondant aux changements du lieu et à l'évolution des points de vue, le choix d'implantation dialogue avec le milieu et permet d'établir des références spécifiques au paysage qui raconte ou rappelle son histoire [falaise, forêt, plaine]. L'insertion du projet à flanc de montagne le rend à la fois fragile et immuable.

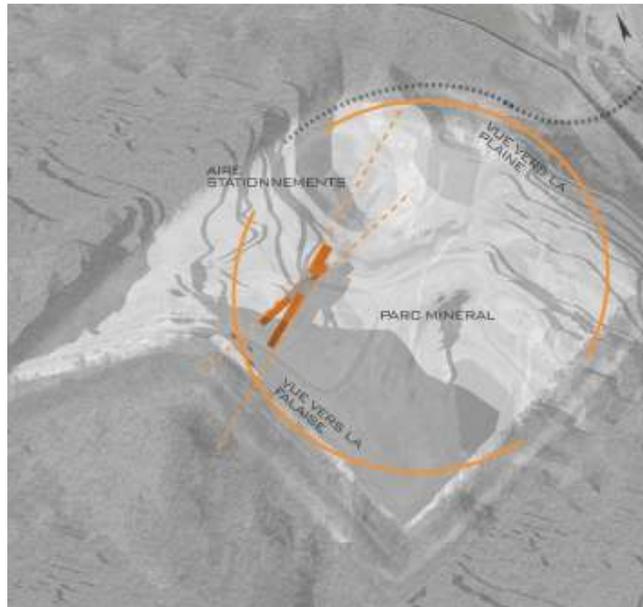


FIGURE 31 : Implantation du projet

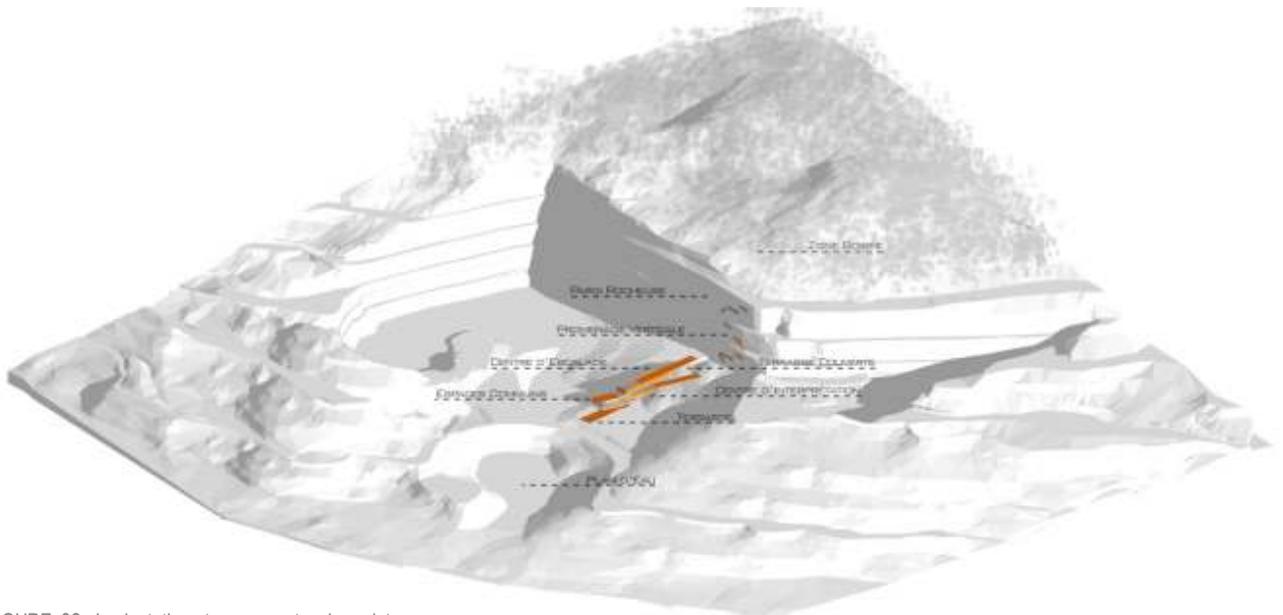


FIGURE 32 : Implantation et composantes du projet

6.3 FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DU PROJET

[Voir le projet tel que présenté à la critique finale, Annexe 1]

Le projet se veut constituer un pont mettant en liaison le passé, le présent et le devenir de ce site unique par la mise en valeur d'activités éducatives tel un centre d'interprétation relatant non-seulement l'histoire naturelle du site mais aussi son histoire industrielle toute récente et la mise en valeur d'activités récréatives tel un centre d'escalade. À cela s'introduit une « promenade verticale » qui se déploie le long de la paroi rocheuse et qui permet d'explorer la falaise en surface comme en profondeur tout en offrant différents points de vue sur le paysage et sur la carrière elle-même. Ces trois volets programmatiques ayant une origine commune; la présence de la carrière. Le programme proposé se veut également un continuum de la mission que possède le Centre de la Nature appartenant à l'Université McGill [propriétaire du mont] de favoriser et d'encourager la conservation et la recherche ainsi que les activités d'ordres éducationnelles et de plein air.

Comme une strate composant le paysage, le projet se superpose. Parfois enfoui, parfois mis à découvert ou même émergeant du site, la disposition des éléments à travers ce paysage mène le visiteur à découvrir ou redécouvrir ce dernier et contribue à rendre unique le projet et l'expérience vécue.

| PAVILLON [Voir la description détaillée du Programme, Annexe 4]



FIGURE 33 : Vue du pavillon en avant plan et de la promenade verticale en arrière plan.

Le pavillon principal, se déploie en deux ailes, l'une comprenant le centre d'interprétation et l'autre comportant le centre d'escalade et auquel s'allie un cœur partageant les espaces communs (café | restaurant, boutique, librairie, etc.). La zone muséale se trouve en partie sous terrain et les salles d'exposition se répartissent de part et d'autre d'une rampe d'exposition. Une fois l'ascension de cette rampe d'exposition

terminée, le visiteur, à sa sorti, fait face à l'immensité de la falaise où se présente la « promenade verticale » qu'il peut gravir. Quant à la zone intérieure d'escalade, elle se présente davantage en surface du sol et offre de plus hauts espaces permettant une pratique adéquate de ce sport. Les extensions et surplombs des différents plans composant le pavillon dialogue avec la topographie existante et génèrent également des toitures accessibles, des terrasses et des marquises.

| PROMENADE VERTICALE

« La vision est déformée | reformée chaque fois que le visiteur se poste à un endroit d'où l'on peut avoir la vue d'un petit ensemble, d'un fragment de paysage [...] ces vues partielles, répétées en plusieurs points du site, forment en elles-mêmes des sites dans le site et sont chacune de ensembles entiers.»

[Cauquelin , 2002].



FIGURE 34 : Vue d'ensemble de la promenade verticale

Le parcours localisé dans la falaise se présente sous une séquence de contrastes entre expériences visuelles et tactiles. Cette promenade qui longe la paroi est dotée d'escaliers qui parfois sont en retrait de la falaise et qui d'autres fois y sont incrustés pour ainsi permettre au visiteur

d'entrer en contact avec la matière. Des corniches horizontales incisent la paroi et génèrent des espaces couverts de repos et de contemplation en plus des vastes paliers créés artificiellement par l'exploitation de la carrière qui viennent aussi offrir des lieux d'arrêt à travers le parcours haut de 65 mètres. Une fois au sommet de la

falaise, le visiteur peut emprunter le même trajet pour redescendre ou parcourir les sentiers existants et avoisinants. Le projet invite ainsi à voir et à vivre le site autrement, de s'y arrêter et d'observer.

6.4 MATÉRIALISATION

Les matériaux utilisés pour la composition du projet sont de trois natures. D'abord, le verre, employé en périphérie du pavillon principal, permet de libérer totalement le champ de vision. Ensuite, le béton, exploité pour sa fonction structurale, soutient le pavillon par des volumes structuraux centraux et maintient la roche taillée horizontalement dans la falaise, là où les corniches sont incrustées. Finalement, l'acier corten, utilisé comme parement du pavillon et pour les escaliers qui côtoient la paroi rocheuse, fait parfaitement écho au double aspect naturel et industriel du cadre environnant. En vieillissant, l'acier corten brut s'harmonisera parfaitement avec la couleur brune-orangée de la roche, laquelle est due à l'oxyde de fer.

Enfin, le caractère légèrement sévère du projet, de ses formes et de son implantation ajoute à son intégration au contexte « dure » et sans demi-mesure.



FIGURE 35: Parcours, escalier d'acier corten



FIGURE 36: Parcours, corniche de béton



FIGURE 37: Parcours, vue sur la carrière et la plaine

6.5 RETOUR SUR LA CRITIQUE

Lors de la présentation finale du projet, ayant eu lieu le 23 avril 2010, le jury a d'abord souligné que le projet avait bien évolué tout au long de la session; l'hésitation et la timidité des gestes posés au départ ayant laissé place à un projet riche et audacieux qui tire à la fois profit des spécificités du site et de sa découverte. Le jury a aussi précisé que les liens établis entre le projet et la réflexion théorique étaient clairs et pertinents entre autres concernant la notion de Land Art qui « correspond au geste de l'acuponcteur de mettre les aiguilles à la bonne place » [Érick Rivard, Critique invité] et aux thèmes énoncés au chapitre précédent et caractérisant le site (contraste, champs de vision, stratification).

Bien que le projet ait bien évolué, le jury a spécifié que le programme aurait pu être allégé et développé en entier à même la promenade verticale qui côtoie la paroi rocheuse. Ainsi, le pavillon situé dans la partie inférieure du site aurait pu être relocalisé plus loin et diminué en terme de superficie laissant davantage la vedette à la promenade verticale qui se perd adéquatement dans la falaise. Quant aux matériaux choisis, le jeu subtil entre béton et acier corten dans l'exploration de la falaise sont très opportuns. Toutefois, bien que le mélange entre acier corten et verre pour le pavillon soit esthétique, il demeure peu favorable puisqu'à long terme, l'acier rouillé laissera des coulisses permanentes sur les parois de verre.

Personnellement, je suis parfaitement en accord avec les commentaires émis lors de la critique finale et je suis aussi d'avis que d'avoir exploité davantage la paroi rocheuse verticale aurait certainement ajouté à la richesse et l'unicité du projet. Ainsi, dans une perspective d'avenir, si le projet avait comporté une étape subséquente, j'aurais sans aucun doute tiré avantage de ces considérations et suggestions.

En conclusion, j'estime que mes premières motivations ont su se maintenir tout au long de cette dernière année, tant au niveau de la rédaction de l'essai que dans le développement du projet. Suite aux des réflexions posées sur le sujet, il est possible de constater à quel point, peu importe la nature du paysage, il peut certes être source de créativité et contribuer à l'élaboration d'un projet. En plus de sa localisation unique à flanc de montagne et de sa grande visibilité, ce site, riche en histoire et doté de matières contrastantes, je le constate, était chargé de potentiel. Bref, c'est dans la mise en lumière et la compréhension d'une problématique qui suscitait chez moi un intérêt bien particulier que j'ai pu réaliser cet essai [projet].

Enfin, l'accomplissement de cet essai [projet] fut extrêmement enrichissant et ce, à plusieurs niveaux. D'abord, l'idée de maintenir tout au long du processus, des décisions soutenues par un volet théorique procurent certes une pertinence supplémentaire au projet. Ensuite, la nécessité de développer une autonomie, une discipline et un jugement critique personnel et constant face aux diverses décisions et orientation du projet m'ont assurément permis de cheminer et de grandir et à travers cette aventure. Cet apprentissage aura sans aucun doute d'importantes répercussions sur mes projets d'avenir.

| MONOGRAPHIES

- Albert, Georges. [1976] *Paysages et pertinence architecturale*, Genève, C.R.A.A.L, 259p.
- Béguin, François. [1995] *Le paysage : un exposé pour comprendre : un essai pour réfléchir*, Paris, Flammarion, 126p.
- Beringuier, Christian. [1991] *Document de recherche de l'UFR géographie et aménagement : Manières paysagères, une méthode d'étude, des pratiques*, Université de Toulouse, Le Mirail, Geodoc, 85p.
- Berque, Augustin. [1999] *Tadao Ando et la question du milieu : Réflexions sur l'architecture et le paysage*, Paris, Le Moniteur, 278p.
- Cauquelin, Anne. [2002] *Le site et le paysage*, Paris, Quadrige, 191p.
- Cauquelin, Anne. [2000] *L'invention du paysage*, Paris, Quadrige, 181p.
- Corbin, Alain. [2001] *L'homme dans le paysage*, Paris, Textuel, 190p.
- Dagonet, François. (dir.) [1982] *Mort du paysage? : Philosophie et esthétique du paysage*, France, Collection Mileux, 239p.
- Lambert, Pierre [2007] *Le Mont-Saint-Hilaire*, Québec, Septentrion, 154p.
- Leblanc, Linda [1993] *Paysages*, Paris, Le Moniteur, 119p.
- Lowenthal, David. (dir.) [2008] *Passage du temps sur le paysage*, Suisse, Infolio, 334p.
- Marcel, Odile. (dir.) [1989] *Composer le paysage : constructions et crises de l'espace (1789-1992)*, France, Éditions Champs Vallon, 357 p.
- Nora, Pierre (dir.) [1984] *Les lieux de mémoire*, Paris : Gallimard. 226p.
- Norberg-Schulz, Christian. [1997] *L'art du lieu: architecture et paysage: permanence et mutations*, Paris, Le moniteur 312p.
- Paquet, Suzanne [2009] *Le paysage façonné : les territoires postindustriels, l'art et l'usage*, Québec, Presses de l'Université Laval, 235 p.
- Perrault, Guy. [1972] *Les collines montérégiennes: minéralogie du Mont-Saint-Hilaire*, Ottawa, Commission géologique du Canada, 87p.

- Santi, Sylvain. [2003] *Le paysage et la question du regard*, France, Malissard, 118p.
- Schama, Simon. [1999] *Le paysage et la mémoire*, Paris, Le Seuil, 720p.
- Sky, Alison. [1994] *Robert Smithson : une rétrospective ; Le paysage entropique, 1960-1973*. Paris, Musée de Marseille, 332p.
- Tiberghien, Gilles [2001] *Nature, art, paysage*. France, Acte Sud, 228p.
- Turgeon, Laurier. (dir.) [2009] *L'esprit du lieu : entre le patrimoine matériel et immatériel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 436p.
- Université St-Étienne, [1983] *DeLire le(s) paysages. Acte du colloque des 24-25 novembre. Centre interdisciplinaire d'Étude et de Recherches sur l'Expression Contemporaine*, 314p.
- Von Meiss, Pierre [2003] *De la forme au lieu : une introduction à l'étude de l'architecture*. Lausanne, Presses polytechniques romandes, 221p.

| ÉTUDES

- Boivin, Daniel J. [1984] *La réhabilitation des carrières et sablières : un coup de main à l'environnement*, Québec, Ministère de l'environnement, 37p.
- Hogan, Doug [1978]. *Carrières et sablières : planification, exploitation et réaménagement*, Toronto, Comité intergouvernemental de recherches urbaines et régionales, 28p.

| PÉRIODIQUE

- Larochelle, Pierre [2004]. *Pour maintenir l'identité des paysages culturels*, *Continuité* (100) : 23-25

| THÈSE ET MÉMOIRE DE MAÎTRISE

- Rivard, Erick. [2008] *Approfondir l'analyse objective du territoire par une lecture subjective du paysage : Le cas de la côte de Beaupré*, Mémoire: maîtrise en science de l'architecture, Université Laval.

| DICTIONNAIRE

- Robert, Paul. Dictionnaire *Le Nouveau Petit Robert*, Langue française, Paris, 2010.

| PERSONNES RESSOURCES

Madame Marjorie Cayer , M.R.C de La Vallée-du-Richelieu, McMasterville

Madame Nadyne Jouvray, Directrice générale, Carrière du Mont Saint-hilaire

Madame Ludyvine Millen, Réserve Gault [McGill]. Centre de la Nature du Mont-Saint-Hilaire

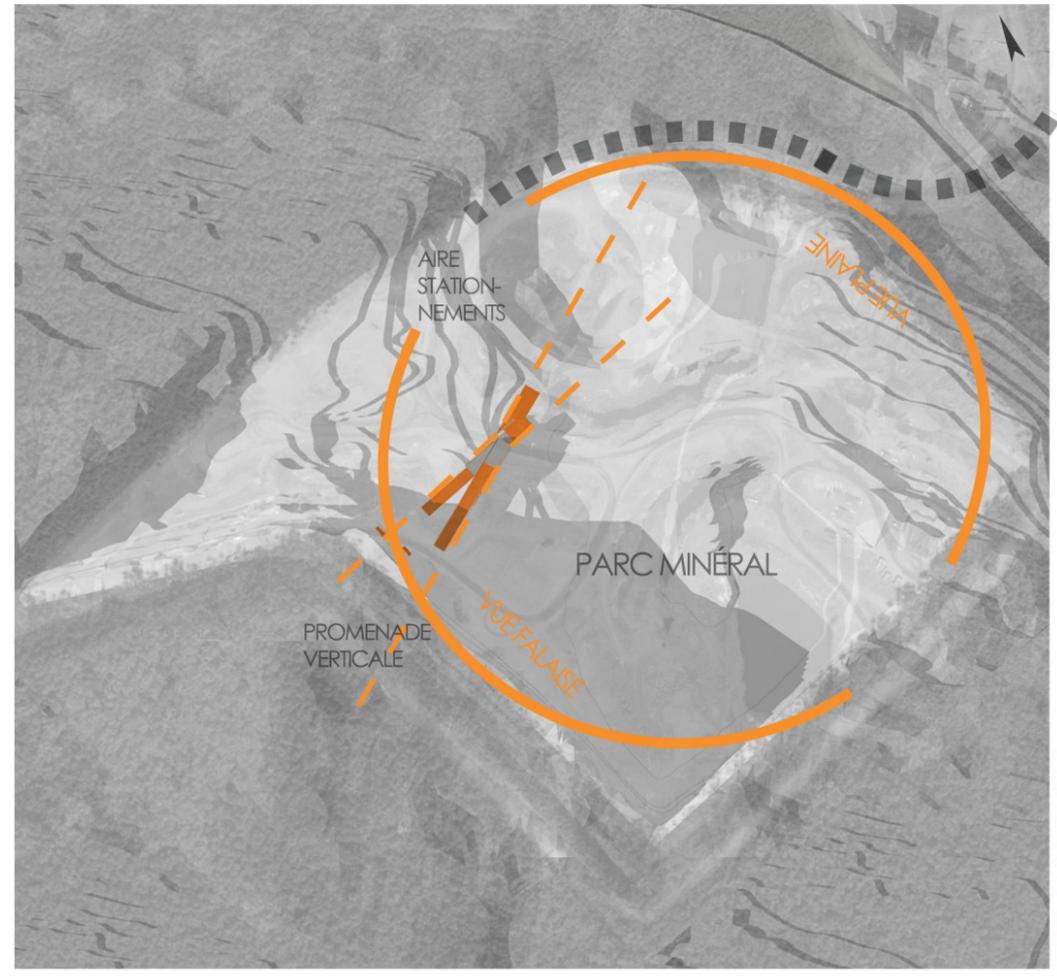
Monsieur Bernard Morel, Urbaniste. Directeur de l'Urbanisme de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

ANNEXES |

ANNEXE 1. PROJET TEL QUE PRÉSENTÉ À LA CRITIQUE FINALE |



EXT_Bâtiment et promenade verticale



IMPLANTATION

Faire intervenir l'architecture dans la «réanimation» et la requalification du paysage industriel de la carrière du Mont Saint-Hilaire en faisant perdurer l'esprit du lieu et son caractère.

ENJEUX |

Que doit-il rester de l'esprit du lieu et de la mémoire qu'il évoque et comment faire perdurer ces éléments?

Comment tirer partie des singularités et des forces du site dans l'élaboration du projet?

Quelles sont les nouvelles fonctions permettant de réhabiliter un tel lieu?

Comment et en quoi le site dans son ensemble et les interventions réalisées peuvent générer une nouvelle perception de ce paysage et peuvent contribuer à faire de celui-ci un lieu attrayant et stimulant afin que les gens puissent s'y identifier et se l'approprier?

SURIMPRESSION DE L'ARCHITECTURE À UN PAYSAGE REMODELÉ : LA CARRIÈRE DU MONT SAINT-HILAIRE

CRÉATION D'UN CENTRE RÉCRÉOCULTUREL

« POUR VOIR UN PAYSAGE, [...] IL FAUT QUE NOUS SOYONS DÉCALÉS, À CÔTÉ OU DERRIÈRE LUI. UN PAYSAGE C'EST QUELQUE CHOSE QUE L'ON TRAVERSE - CE QUE L'ON PEUT COMPRENDRE EN DEUX SENS, À TRAVERS OU AU TRAVERS. »

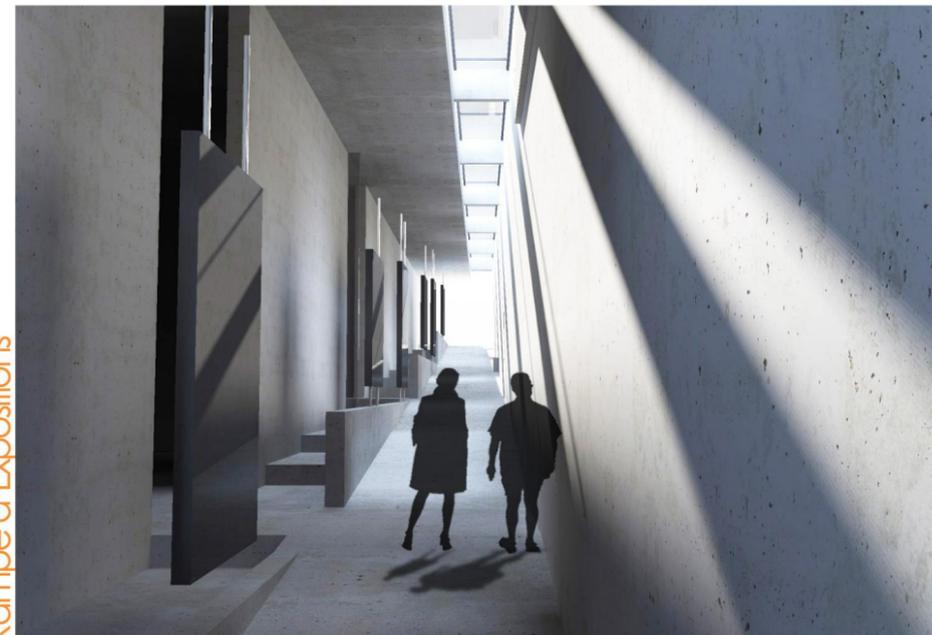
[TIBERGHIEU]

« LE PAYSAGE NOUS INDIQUE CE QU'IL EST, CE QU'IL ÉTAIT ET CE QU'IL PEUT DEVENIR. DANS LA CHAIR MÊME DU PAYSAGE S'IMPRIME ET PERDURE TOUS LES STIGMATES DU PASSÉ. LE PAYSAGE EST UNE MÉMOIRE ET JE PEUX L'INTERROGER. »

[CORAJOU]



INT. et Parc Minéral



Rampe d'Expositions



Balcon Niv.2

PROMENADE VERTICALE



Vue d'ensemble



Escalier adossé à la Paroi Rocheuse



Halte incrusté dans la Falaise



Vue sur la Plaine

OBJECTIFS DE DESIGN |

SOCIALS

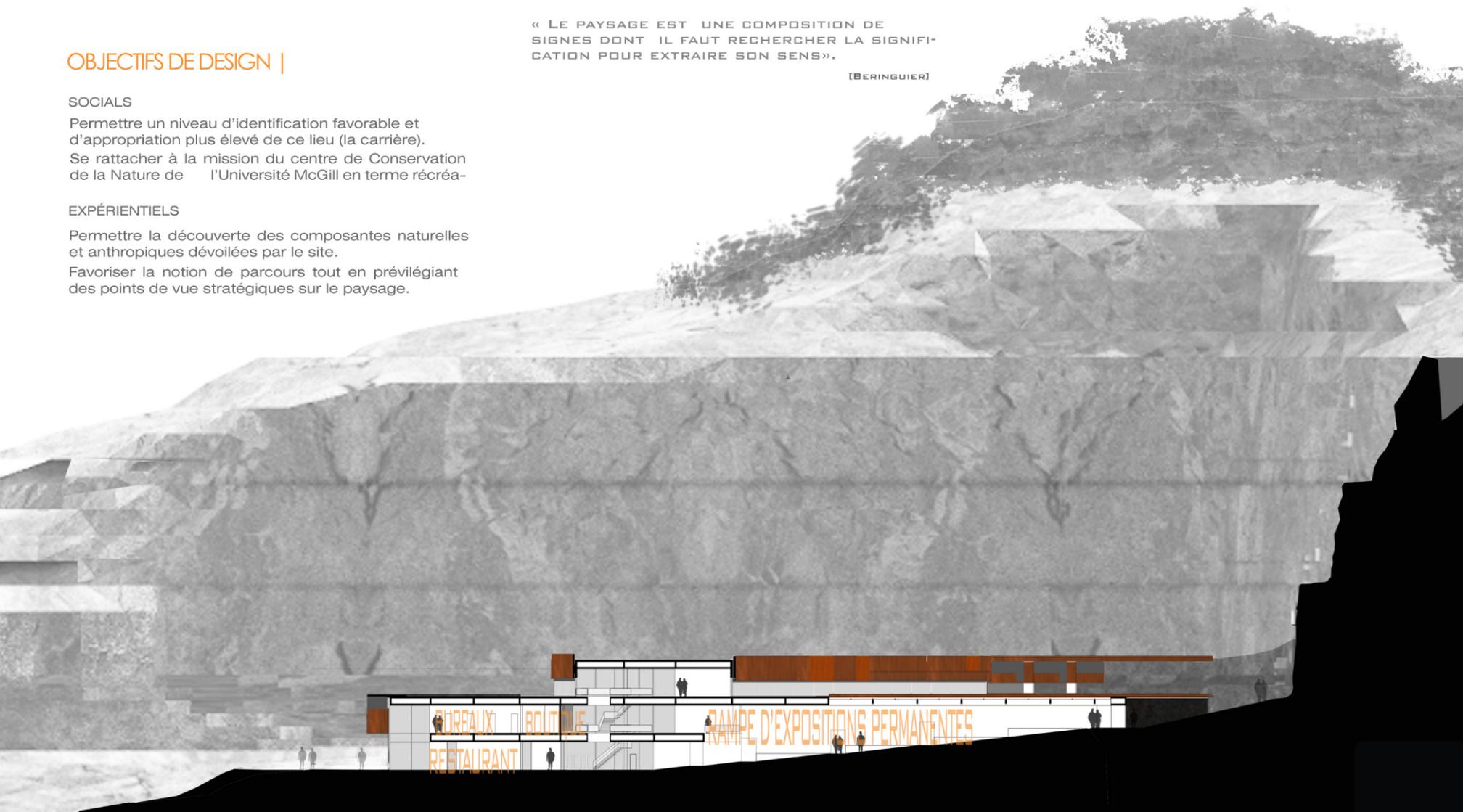
Permettre un niveau d'identification favorable et d'appropriation plus élevé de ce lieu (la carrière).
Se rattacher à la mission du centre de Conservation de la Nature de l'Université McGill en terme récréa-

EXPÉRIENTIELS

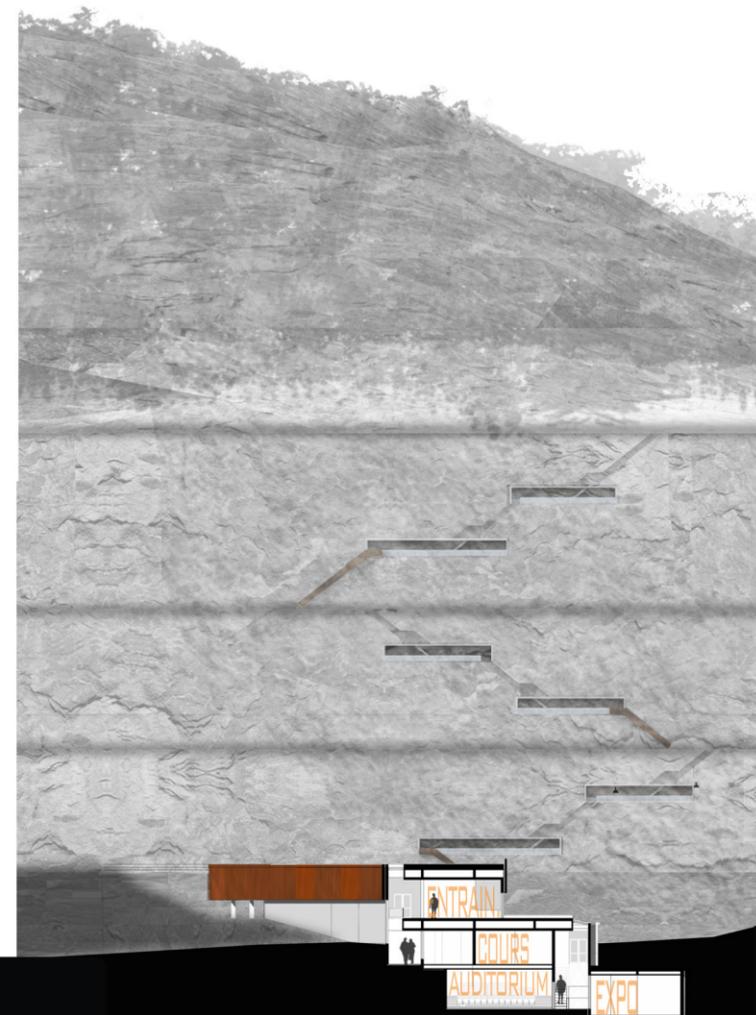
Permettre la découverte des composantes naturelles et anthropiques dévoilées par le site.
Favoriser la notion de parcours tout en privilégiant des points de vue stratégiques sur le paysage.

« LE PAYSAGE EST UNE COMPOSITION DE SIGNES DONT IL FAUT RECHERCHER LA SIGNIFICATION POUR EXTRAIRE SON SENS ».

[BERINGUIER]



COUPE A_jongitudinale 1:250



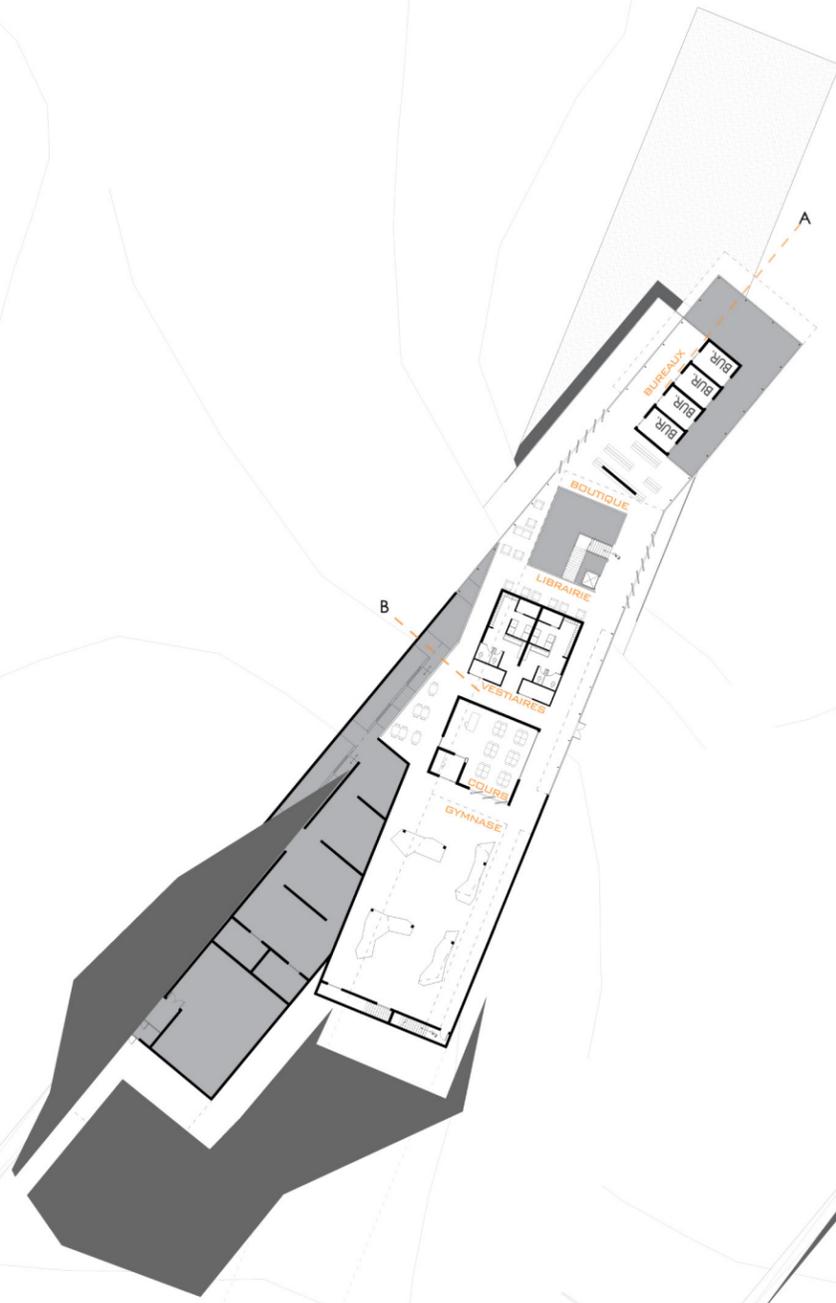
COUPE B 1:250_transversale

« OBSERVONS-LE BIEN ET ÉTUDIONS SON HISTOIRE AVANT DE PROJETER; C'EST NOTRE DEVOIR ET NOTRE CHANGE, CAR, DANS SA GENÈSE, SA STRUCTURE FORMELLE ET SES SIGNIFICATIONS, NOUS TROUVONS LES STIMULANTS LES PLUS PUISSANTS ET LA MATIÈRE LA PLUS ENRICHISSANTE POUR LE PROJET DE L'AVENIR : TRACES GÉOMÉTRIQUES, VES TIGES, FRAGMENTS DE LA NATURE ET DES EFFORTS DE L'HOMME. »

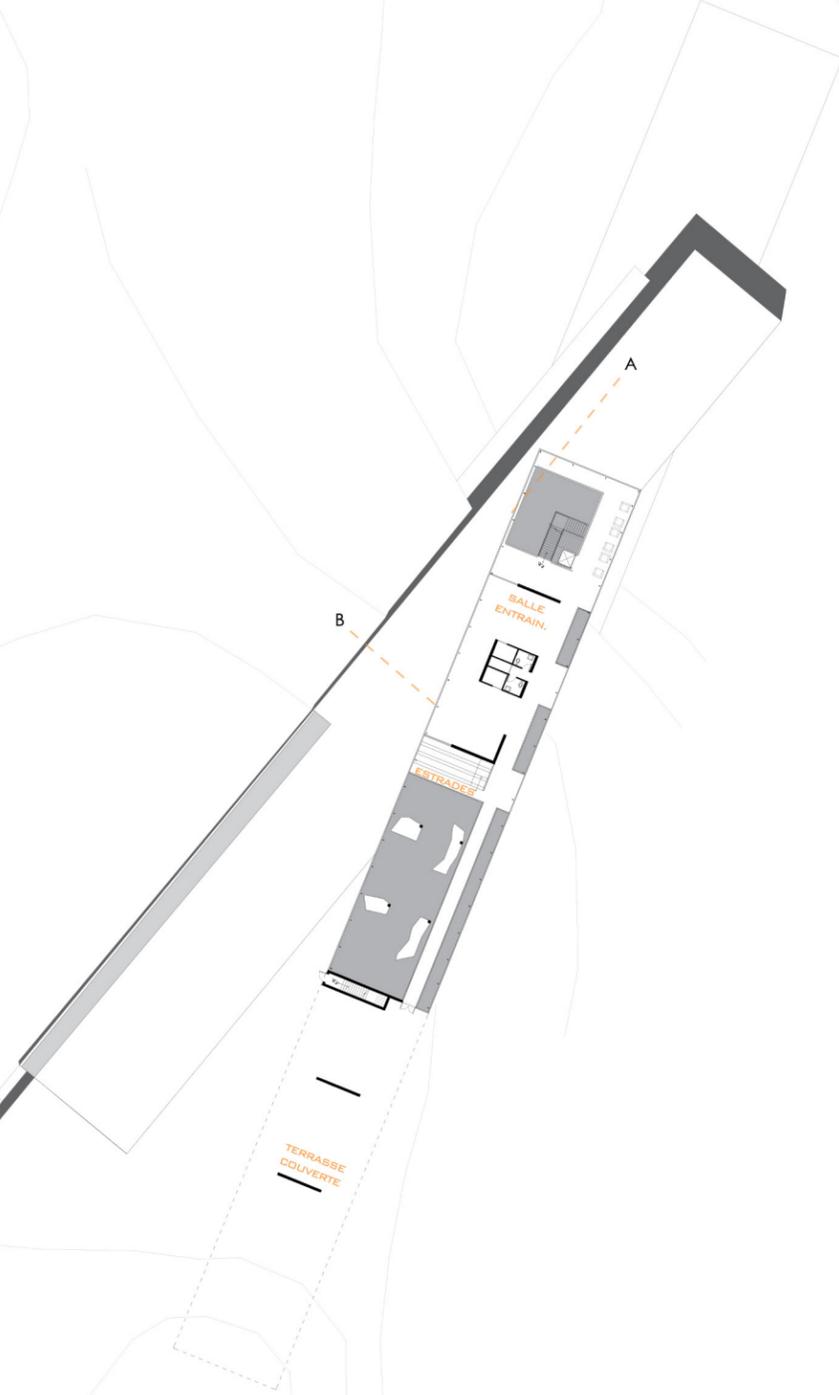
[MEISS.]



PLAN 1 | 1:250



PLAN 2 | 1:250



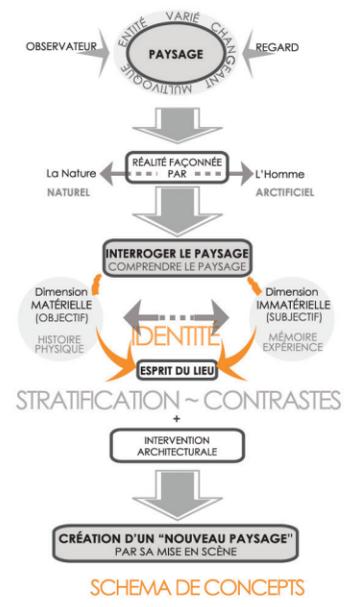
PLAN 3 | 1:250

PROMENADE VERTICALE

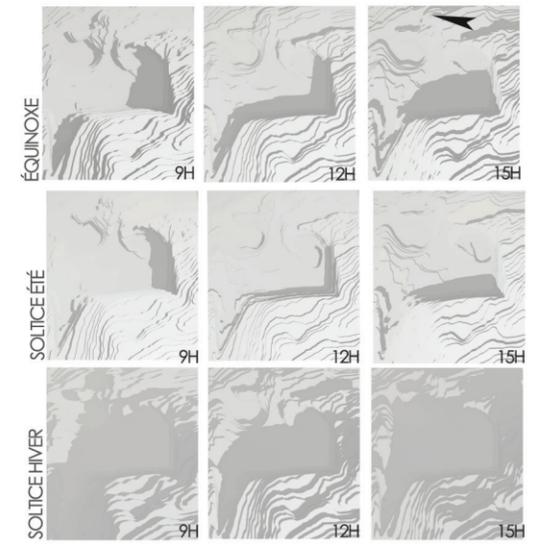
ANALYSE CONTEXTE D'INSERTION



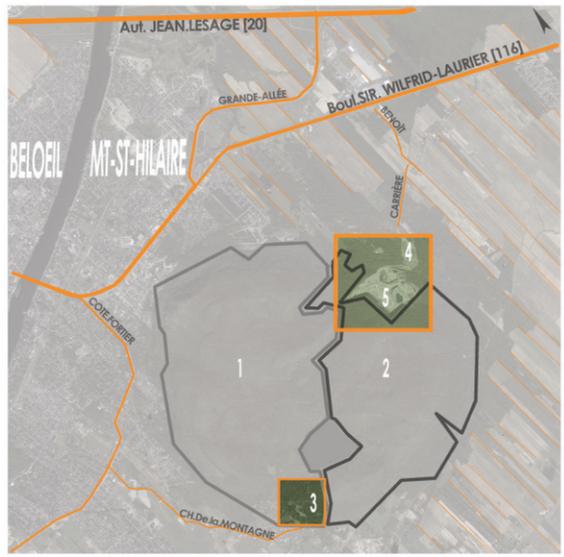
MONT-SAINT-HILAIRE et 4 autres COLLINES MONTRÉGIENNES



SCHEMA DE CONCEPTS

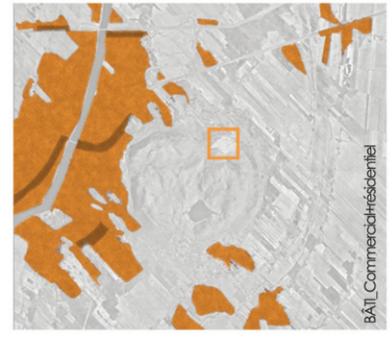


ENSOLEILLEMENT



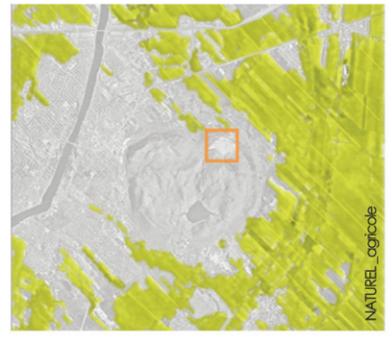
TOPOGRAPHIE

COUVERT VÉGÉTAL



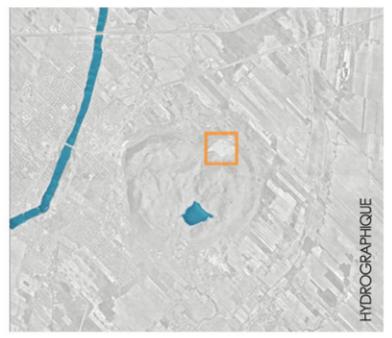
BÂTIL Commercial/résidentiel

ROCHE MASSIVE



NATUREL agricole

PIERRE CONCASÉE



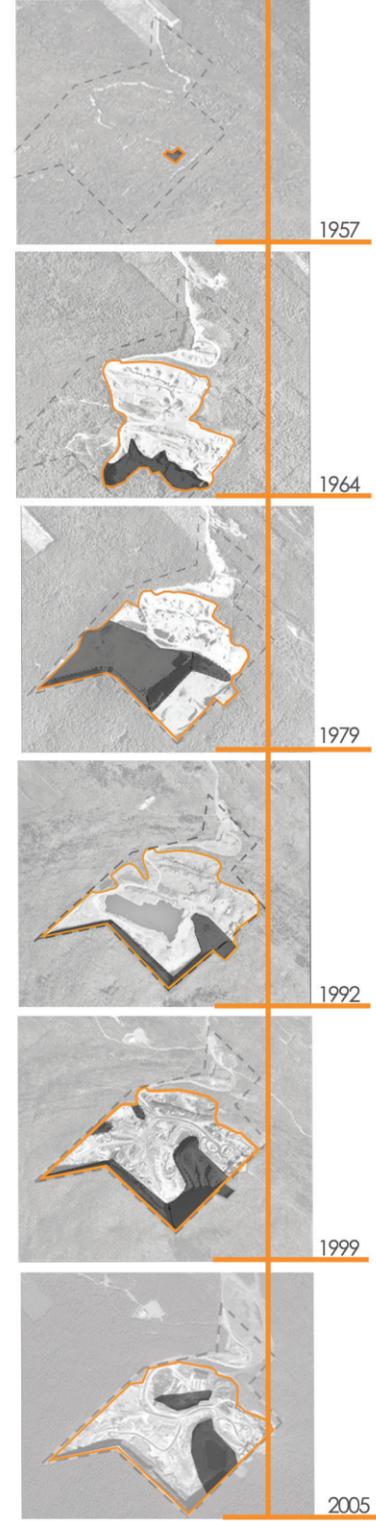
HYDROGRAPHIQUE

PLANS D'EAU

BÂTIMENTS INDUSTRIELS

STRUCTURE PAYSAGÈRE

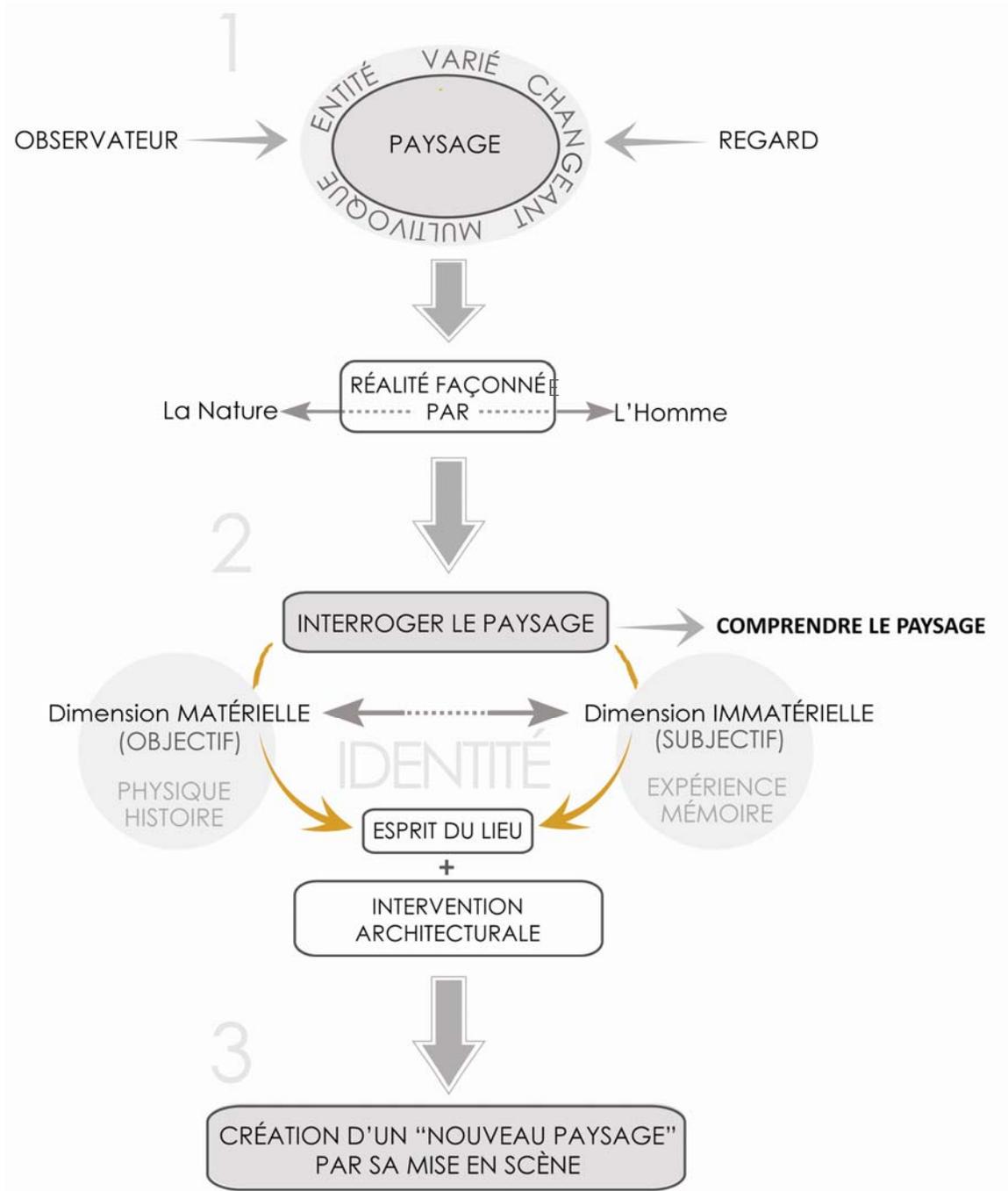
"STRATIGRAPHIE" du SITE



ÉVOLUTION de la CARRIÈRE



ANNEXE 2. SCHÉMA DE CONCEPTS



ANNEXE 3. GRILLES D'ANALYSE ET DE LECTURE DU PAYSAGE |

Les **5 PHASES** de l'étude du paysage proposées par **Christian Beringuier** [1991]

Phase I	La MACRO-OBSERVATION <ul style="list-style-type: none">▪ Vision d'ensemble▪ Repérage des éléments paysagers
Phase II	Analyse des CARACTÈRES du paysage <ul style="list-style-type: none">▪ Le paysage est composé de<ul style="list-style-type: none">FormesCouleursSignes▪ Le paysage recèle des<ul style="list-style-type: none">TracesMarquesSignes
PHASE III	SYNTHÈSE paysagère : 3 notions <ul style="list-style-type: none">▪ L'Ambiance du paysage [Le paysage comme environnement]▪ L'Ordonnance du paysage [L'organisation spatiale du paysage]▪ Le Sens du paysage [Le symbole et la valeur du paysage]
PHASE IV	L'évaluation des paysages Vise à ÉTABLIR L'IDENTITÉ des paysages grâce à des critères d'identification qui permettent une appréciation plus sereine de la VALEUR des paysages. <ul style="list-style-type: none">▪ Trois critères [cohérence harmonie typicité]▪ Modèles Paysagers
PHASE V	La MISE EN SCÈNE du paysage [Restituer l'étude du paysage selon plusieurs types de scénarios] <ul style="list-style-type: none">▪ Scénarios HISTORIQUES [Paysage MÉMOIRE]▪ Scénarios GÉOGRAPHIQUES [Paysage-MIROIR de la société et du territoire]

*À noter que les perceptions et les modes de représentation diffèrent selon les usages sociaux et les catégories sociales.

Les **4 PHASES** de l'étude du paysage proposées par **Charles Avocat** [1983].

Phase I Approche SENSORIELLE

- Moyen de découverte
[infrastructure, points de vue, etc.]
- Description
[volumes, formes, plans, trames, lignes, couleurs, etc]
- Échelles de perception
[vision, complexité, lisibilité]

Conclusion : Définition d'une AMBIANCE paysagère.

Phase II Analyse des CARACTÈRES du paysage

- Organisation dans l'espace
[unité|diversité, monotonie|contraste, homogénéité|hétérogénéité, etc.]
- Organisation dans le temps
[pérennité|éphémère, statisme|dynamisme, constance|évolution, etc.]

Conclusion : Définition du CARACTÈRE DOMINANT.

PHASE III Composantes SOCIO-ÉCONOMIQUES

- Habitats
[type, architecture, organisation]
- Activités
[agriculture, industrie, commerce, tourisme]
- Infrastructures
[lignes, routes, voies ferrées, canaux, sentiers]
- Usages et pratiques
[fréquentation, accessibilité]

Conclusion : SYMBOLIQUE et VALEUR CULTURELLE du paysage.

PHASE IV Composantes NATURELLES

- Incidence du climat
- Présence du relief
- Réseaux hydrographique
- Formations végétales

CONCLUSION sur la VALEUR PATRIMONIALE écologique | historique | touristique | économique du paysage.

ANNEXE 4. DESCRIPTION DU PROGRAMME [PAVILLON]

Hall Vestibule	100	m ²
Information Accueil	15	m ²
Café Restaurant	150	m ²
Cuisine	60	m ²
Boutique Librairie	100	m ²
Location d'équipement [Matériel d'escalade Patins à lame Skis de fond]	15	m ²
Toilettes	50	m ²
Salle mécanique	100	m ²
Rangement Conciergerie	25	m ²
Aire de détente extérieure Terrasse	---	

| CENTRE D'INTERPRÉTATION

Salle d'exposition permanente	300	m ²
Salle d'exposition temporaire	200	m ²
Auditorium [88 pers.]	125	m ²
Bureaux de conservation et de recherche	60	m ²
Rangement	60	m ²

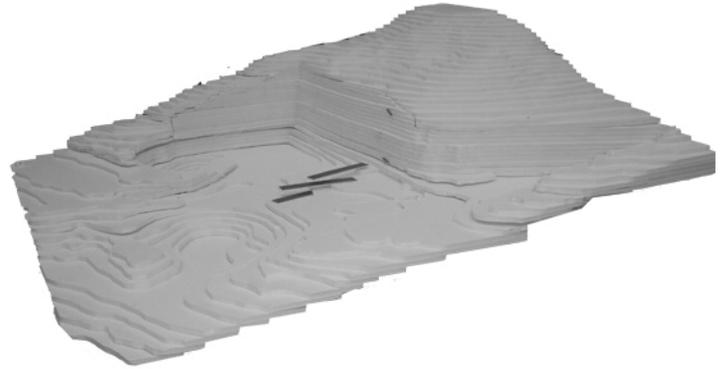
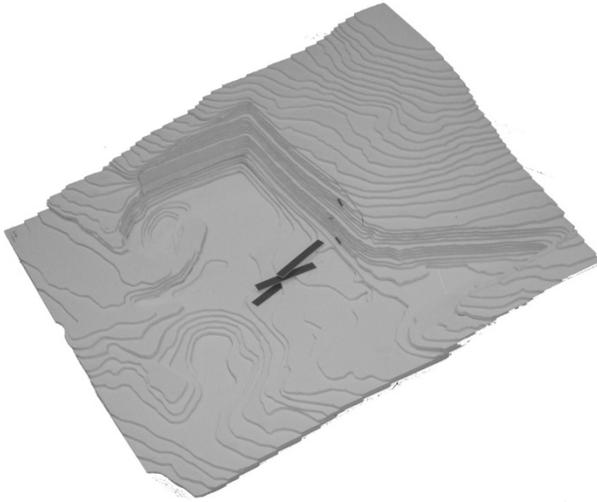
| HALTE_ESCALADE

Gymnase [9.3 m ² /pers.] [Avec murs pour la pratique d'escalade]	350	m ²
Salle d'entraînement	120	m ²
Salle d'animation [Cours et Initiation à diverses techniques d'escalade]	70	m ²
Bureaux entraîneurs Infirmerie	10	m ²
Vestiaires [Toilettes Douches Casiers]	70	m ²
Rangement	30	m ²

Total :	+/- 2010	m ²
+ Circulations :	+/- 450	m ²
= TOTAL SUPERFICIE [Pavillon]	+/- 2460	m ²

ANNEXE 5. PHOTOS DE MAQUETTES |

| MAQUETTE DE SITE



| MAQUETTE DU PROJET

